



FOIRE AUX QUESTIONS

Projets d'interprétation

Septentrion

**Etude sur la définition d'un schéma d'organisation et
de fonctionnement des centres d'interprétation à
l'échelle du territoire Septentrion**

**Phase 2 : Mise en réseau et réalisation des projets
d'interprétation Septentrion**



6, boulevard de Strasbourg
75010 PARIS
Tél. : 01 55 34 99 40 Fax 01 55 34 99 41
Email : contact@abcd-culture.com

SOMMAIRE

Préambule	6
La définition d'un projet d'interprétation	7
Avant tout...	8
<i>Qu'est-ce qu'un projet d'interprétation Septentrion ?</i>	8
<i>Comment déterminer les objectifs du projet d'interprétation ?</i>	9
Pour qui réaliser un projet d'interprétation ?	11
<i>Quels publics ?</i>	11
<i>Quelles actions mener en fonction du public visé ?</i>	12
Quel type d'interprétation réaliser ?	14
<i>Quels critères de choix pour réaliser un parcours plutôt qu'un centre d'interprétation ?</i>	14
<i>Quelles fonctions assurer ?</i>	16
<i>Quels espaces prévoir pour le projet d'interprétation ?</i>	16
<i>Quel nom donner au projet d'interprétation ?</i>	18
L'ingénierie de projet ou comment réaliser un projet d'interprétation ?	20
Quels acteurs ?	21
<i>A qui faire appel pour la réalisation ?</i>	23
<i>Quelles expertises associer selon les types de projet d'interprétation ?</i>	24
Quelles sont les étapes à suivre ?	26
<i>Comment mobiliser les élus et les partenaires du projet ?</i>	26
<i>Quels délais prévoir ?</i>	27
La faisabilité d'un projet d'interprétation	31
Quels lieux pour un projet d'interprétation ?	32
<i>Comment choisir le lieu d'implantation du projet ?</i>	32
<i>Lieu patrimonial ou construction neuve ?</i>	32
<i>Quels financements pour la restauration d'un lieu patrimonial ?</i>	33
<i>Quelle capacité d'accueil minimale prévoir ?</i>	33
<i>Quelles normes de sécurité et d'accessibilité ?</i>	33
<i>Quelles actions mettre en place pour l'accueil des publics handicapés ?</i>	34
Quel contenu interprétatif ?	35
<i>Comment donner à voir le passé de ville fortifiée ?</i>	35
<i>Comment donner à voir l'évolution et le futur de la ville fortifiée ?</i>	35
<i>Qui produit le contenu interprétatif ?</i>	35
<i>Selon quelles étapes doit être constitué le contenu interprétatif ?</i>	36
<i>Comment travailler les thématiques ?</i>	36
<i>Quelles ressources utiliser ?</i>	37
<i>Comment rédiger les textes de l'interprétation ?</i>	37

<i>Sur quelle collection éventuelle s'appuyer ?</i>	38
<i>Quels supports interprétatifs ?</i>	38
<i>Quels outils de médiation ?</i>	39
Comment faire fonctionner un projet d'interprétation ?	41
<i>Comment faire vivre le projet d'interprétation ?</i>	42
<i>Quelle animation autour d'un projet d'interprétation ?</i>	42
<i>Sur quelles personnes fonder l'animation d'un projet d'interprétation ?</i>	42
<i>Quelle sensibilisation pour le jeune public ?</i>	43
<i>Quels outils pour mettre en œuvre le projet pédagogique ?</i>	44
<i>Quel mode de fonctionnement ?</i>	46
<i>Payant ou gratuit ?</i>	46
<i>Quels horaires d'ouverture ?</i>	46
<i>Quel mode de gestion ?</i>	46
<i>Quel statut en cas de délégation ?</i>	47
<i>Quel personnel pour la maintenance technique ?</i>	47
<i>Y a-t-il nécessité de surveiller un projet d'interprétation ?</i>	47
<i>Zoom sur les budgets d'investissement et de fonctionnement.</i>	48
<i>Comment les évaluer ?</i>	48
<i>Comment diminuer les coûts de fonctionnement ?</i>	48
<i>Zoom sur les Associations locales : comment s'appuyer sur les associations ?</i>	49
<i>Qu'attendre des associations ?</i>	49
<i>Que ne doit-on pas attendre des associations ?</i>	49
<i>Quels partenariats, quelles relations avec l'environnement culturel et économique ?</i> ..	50
<i>Comment faire venir le public jusqu'au projet d'interprétation ?</i>	50
<i>Quels partenariats établir pour l'animation du projet d'interprétation ?</i>	50
<i>Quel travail en partenariat possible ?</i>	50
<i>Quel environnement économique ?</i>	51
<i>Comment intégrer l'idée de Septentrion au sein d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (réseau VPAH) ?</i>	52
Ressources documentaires	53
Grille de mise en œuvre du projet	55

Index thématique

Acteurs

<i>architecte</i>	24, 26
<i>chef de projet</i>	21, 22, 23, 24, 27, 43
<i>comité de pilotage</i>	21, 22, 25, 27
<i>comité scientifique</i>	21, 22, 36, 37, 55
<i>maître d'ouvrage</i>	21
<i>médiateur Septentrion</i>	19, 22, 43
muséologue	23, 24
<i>scénographe</i>	23, 24, 26, 37
<i>universitaire</i>	22, 36, 37

Animation

<i>atelier pédagogique</i>	17, 44
<i>conférence</i>	19
<i>débats citoyens</i>	17, 22, 42
<i>exposition</i>	14, 16, 17, 22, 23, 24, 26, 27, 40, 44, 47, 53
<i>livret pédagogique</i>	44
<i>outils de médiation</i>	23, 39, 55
<i>projet pédagogique</i>	10, 23, 44

Interprétation

<i>artefact</i>	8, 23, 51
<i>collection</i>	38, 51
<i>contenu interprétatif</i>	9, 35, 36, 55
<i>définition</i>	8
<i>plan-relief</i>	37, 38, 51
<i>support d'interprétation</i>	9, 27, 34, 37
<i>thématique</i>	5, 9, 11, 23, 36, 37, 44, 51

Partenariat 50

<i>archives municipales</i>	51
<i>associations locales</i>	23, 43, 49
<i>bibliothèque</i>	14, 22, 32, 50, 51
<i>environnement économique</i>	51
<i>établissements scolaires</i>	23, 44, 51
<i>musée</i>	8, 14, 18, 22, 23, 32, 37, 38, 43, 50, 51
<i>office de tourisme</i>	23, 32, 50, 51
<i>service urbanisme</i>	22, 50, 51

Publics 11, 12, 13

<i>habitants</i>	22, 37, 39, 43, 46, 50
<i>publics handicapés</i>	34, 42
<i>publics jeunes</i>	12, 43

Type de projet d'interprétation

<i>centre d'interprétation</i>	8, 10, 14, 16, 17, 18, 19, 24, 26, 27, 32, 42, 43, 47, 48
<i>circuit de visite</i>	8, 10, 14, 18, 19, 24, 27, 39, 40, 42, 43
<i>espace partagé</i>	8, 10, 14, 17, 18, 19, 24, 26, 27, 42, 43, 46, 47, 48, 50
<i>parcours d'interprétation</i>	8, 10, 14, 18, 19, 24, 27, 32, 33, 34, 39, 40, 42, 43, 46, 47, 51

Préambule

Cette Foire aux Questions a été réalisée pour apporter aux partenaires Septentrion le maximum de précisions concernant la réalisation de leur projet d'interprétation.

Ce document a été conçu dans un esprit didactique et pratique.

Il ne prétend pas répondre exhaustivement aux questions rencontrées lors de la conception d'un projet d'interprétation - car chaque projet présente ses spécificités - mais propose avant tout d'aborder les questions essentielles à se poser et à travailler pour mener à bien ce type de projet.

Ce document a été conçu comme un **complément** du Guide méthodologique « Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine – Mode d'emploi » réalisé en 2004 par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture en France.

Il a donc cherché à **respecter son esprit, tout en s'adaptant aux spécificités du réseau Septentrion.**

Les exemples de projets d'interprétation cités dans ce document ont été discutés et validés par la Direction du Patrimoine et de l'Architecture du Ministère de la Culture en France et par le Service Patrimoine de la DRAC Nord-Pas-de-Calais.

Le résultat de la phase 2 du travail d'abcd pour son étude pour la définition d'un schéma d'organisation et de fonctionnement des projets d'interprétation Septentrion est constitué par ce document « Foire aux Questions pour la réalisation des projets d'interprétation » ainsi que le document « Guide de recommandations pour la mise en réseau ». Ces deux documents sont **complémentaires** et présentent des renvois de l'un vers l'autre.

La définition d'un projet d'interprétation

Avant tout...

Qu'est-ce qu'un projet d'interprétation Septentrion ?

Un projet d'interprétation Septentrion est un **projet de développement local, culturel et touristique** sur le thème de la ville fortifiée et du développement urbain passé, présent et à venir.

Un projet d'interprétation :

- > raconte l'histoire de la ville ;
- > explique son développement actuel ;
- > sensibilise les visiteurs à ses potentialités et ses évolutions.

Que vise à faire découvrir un projet d'interprétation Septentrion ?

Il vise à faire découvrir la ville, ses richesses patrimoniales et architecturales aux visiteurs (régionaux, transnationaux), mais également à sensibiliser la population au développement urbain durable et à provoquer des échanges à ce sujet. Ainsi, le projet d'interprétation doit permettre aux habitants d'être acteurs de leur ville. Le premier outil d'interprétation de Septentrion est la ville et ses paysages.

Pourquoi faire un projet d'interprétation ?

Le projet d'interprétation permet une rencontre entre l'habitant et la ville, ainsi que le développement du rôle du citoyen dans la compréhension de sa ville et du développement urbain, à travers un lieu de présentation et d'échanges autour des projets urbains.

Il est un outil distinct du musée et complémentaire car il ne présente pas de collections propres. Il vient compléter les dispositifs culturels existants sur le territoire.

Quelle forme peut avoir un projet d'interprétation Septentrion ?

Il peut revêtir plusieurs formes, pouvant être complémentaires et évoluer de l'une à l'autre selon les projets de la ville :

- > circuit de visite (brochure, jalonnements dans la ville et dans ses alentours, guide éventuel) ;
- > parcours d'interprétation (avec supports visuels) ;
- > espace partagé (avec un autre équipement public) ;
- > centre d'interprétation (en lieu propre).

Voir p.14 pour la définition précise des différents types de projet d'interprétation.

Qu'est-ce que l'interprétation ?

L'interprétation est « un processus de communication qui vise à transmettre au visiteur la signification et la valeur d'aspects privilégiés du patrimoine culturel et naturel au moyen d'expériences sensibles avec des objets, des artefacts, des paysages ou des sites. »

« Le propre de l'interprétation est de stimuler chez le visiteur un désir d'élargir l'horizon de ses intérêts et de ses connaissances et de l'aider à comprendre les grandes vérités qui gisent derrière tout constat des faits. »

« L'interprétation est une activité éducative qui veut dévoiler la signification des choses et leurs relations par l'utilisation des objets d'origine, par l'expérience personnelle ou divers moyens d'illustration plutôt que par la communication d'une simple information sur les faits. »

(Freeman Tilden, *Interpreting our heritage*, 1957)

Parmi les principes énoncés par Tilden, on peut retenir que l'interprétation :

- > doit appeler à l'**expérience** du visiteur ;
- > elle doit être une **révélation** fondée sur l'information ;
- > cherche à **provoquer** plus qu'à instruire ;
- > si une activité d'interprétation s'adresse aux enfants, elle doit obéir à un **programme distinct** et suivre une voie différente de celles des adultes.

La notion d'interprétation fait encore aujourd'hui l'objet de débats importants pour définir jusqu'où peut aller la reconstitution interprétative.

Quelles sont les ambitions d'un projet d'interprétation ?

Le projet d'interprétation Septentrion devra avoir pour ambition :

- > de mettre en valeur les ressources architecturales, patrimoniales et paysagères des anciennes villes fortifiées ;
- > de sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale urbaine et paysagère de la ville, notamment aux questions de développement durable ;
- > d'offrir un support pédagogique permettant d'analyser et de comprendre la ville et son environnement ;
- > de participer au développement culturel des anciennes villes fortifiées.

Quelle est la spécificité d'un projet d'interprétation Septentrion ? Que doit faire une ville partenaire Septentrion pour intégrer son projet d'interprétation dans le réseau ?

Le projet d'interprétation Septentrion s'insère dans un réseau transnational, s'inscrit dans une démarche de collaboration et d'échange d'expertises.

Les projets d'interprétation Septentrion devront marquer leur inscription dans le réseau Septentrion par :

> le contenu interprétatif, à travers :

- les comparaisons avec les autres villes Septentrion au sein du discours interprétatif, ainsi qu'une présentation du territoire et des villes partenaires Septentrion ;
- le souci de respecter la thématique Septentrion « de la ville forte à la ville durable » et de ne pas avoir seulement une vision historique des connaissances à apporter au public ;
- l'objet de l'interprétation : le premier support d'interprétation doit être les éléments visibles ou lisibles de la ville et de ses paysages telle qu'elle est aujourd'hui.

> la méthode de travail, avec :

- le travail en commun avec les autres partenaires Septentrion (une ou plusieurs villes, avec la tête de réseau) ;
- le partage des connaissances acquises (utilisation de l'intranet Septentrion) ;
- le montage d'expositions, d'animations (pédagogiques, événementielles, ...) en réseau, voire en commun.

Quelle est l'échelle d'un projet d'interprétation ?

Chaque projet d'interprétation doit s'intégrer à l'échelle du réseau Septentrion et respecter sa dimension transnationale : France, Belgique, Pays-Bas.

Comment déterminer les objectifs du projet d'interprétation ?

Au-delà de l'ambition générale de Septentrion, il est nécessaire de déterminer les objectifs attendus par la réalisation d'un projet d'interprétation. Ces objectifs doivent avant tout être formulés au niveau politique, et être en cohérence avec les projets et les ambitions de la ville, notamment par rapport aux volontés politiques de développement culturel et touristique.

Afin de déterminer ces objectifs, il est nécessaire de se poser plusieurs questions, telles que :

- quelle sera la spécificité du projet d'interprétation par rapport à l'offre culturelle environnante ?

- en quoi le projet d'interprétation permettra de répondre à une demande du public, local et/ou touristique ?
- en quoi le projet d'interprétation s'intègre au projet de développement de la collectivité ?
- ...

*Voir à ce propos le parcours d'interprétation européen de **Luxembourg**, l'itinéraire Vauban, qui à travers l'œuvre de l'ingénieur, propose une vision européenne de la ville et du territoire.*

Tout projet d'interprétation devra être motivé à travers un document de référence pour les principes de réalisation et de fonctionnement du projet d'interprétation.

Qu'est-ce que le Projet Scientifique et Culturel (PSC) ?

Ce document présente l'ensemble du projet d'interprétation, à la fois en terme de projet scientifique (parti pris, discours et thématiques développées, type de muséographie et de parcours pour le visiteur) et de projet culturel (publics prioritaires, projet pédagogique, animations mises en place, etc.).

Il s'apparente à un document d'usage en France pour les Musées de France. La démarche globale du PSC, intéressante en son principe, peut être étendue pour les partenaires Belges et Néerlandais.

Pour les projets d'interprétation Septentrion, la réalisation d'un document de type Projet Scientifique et Culturel doit être adaptée en fonction du type de projet :

> pour un circuit de visite et un parcours d'interprétation, il n'est **pas nécessaire de réaliser un document de type PSC en propre**, mais les questions que posent le PSC sont à retenir ;

> pour un espace partagé, un document s'apparentant au PSC peut être réalisé **en lien avec l'équipement existant**, voire une partie spécifique à l'espace d'interprétation peut être intégrée en cas d'intégration à un équipement pré-existant. Il convient également de préciser l'articulation et la cohérence avec le PSC de l'équipement, ainsi que de déterminer un fonctionnement rationalisé et une captation raisonnée des publics circulant dans l'équipement ;

> pour un centre d'interprétation, il s'agit de rédiger un document correspondant à un **PSC détaillé** afin de disposer d'un document de référence qui guide la réalisation et l'animation du centre d'interprétation.

Pour qui réaliser un projet d'interprétation ?

Quels publics ?

Pourquoi définir les publics ?

La définition des publics prioritairement concernés par le projet d'interprétation est essentielle car elle conditionne les projets d'interprétation, à la fois en terme de contenu scientifique présenté, de supports de médiation et de fonctions assurées par le projet d'interprétation.

Qui définit les publics cibles ?

Il s'agit avant tout d'une **décision politique** préalable à tout travail autour des publics.

Privilégier un public ne signifie pas qu'on abandonne toute action envers les autres publics mais qu'on choisit de concentrer un certain nombre d'actions à destination du public cible prioritaire.

Il est possible de définir plusieurs publics cibles, pour lesquels les dispositifs mis en place, notamment en ce qui concerne l'animation, seront distincts également dans le temps. Par exemple, les animations à destination des scolaires seront mises en places tout au long de l'année, tandis que des visites guidées en langues étrangères seront privilégiées pendant les vacances scolaires.

Faut-il réaliser des études de publics ?

L'étude de public ne se substitue pas à la décision politique. Elle permet néanmoins de l'aider à déterminer quels sont les publics prioritaires. Elle permet de préciser qui sont les publics présents et de déterminer la façon de les faire venir.

Toute collectivité peut lancer une étude de publics qui peut être réalisée en interne ou en faisant appel à un prestataire externe.

Qu'est-ce qu'une étude de publics ?

Il existe deux types d'étude de publics : l'étude de publics **au préalable**, avant la réalisation du projet, et l'étude de publics **tout au long** de la vie du projet d'interprétation, à travers le recueil et l'analyse des données sur le public du projet d'interprétation.

Elle rassemble ainsi des informations sur les publics actuels ou futurs d'un équipement ou d'un territoire.

En phase prospective, elle cherche à déterminer, par analogie avec des équipements de la région et des équipements de même type (même thématique, même taille), les publics possibles pour le projet (tant du point de vue **qualitatif** : qui sont-ils ?, que **quantitatifs** : combien seront-ils ?). Elle utilise également la mise en œuvre de questionnaires qualitatifs et quantitatifs pour analyser les origines et les attentes des visiteurs.

En phase observatoire, elle vérifie que les objectifs en terme de public sont atteints et permet de réévaluer les moyens à développer.

Une fois le projet d'interprétation réalisé, il importe de se donner les moyens de connaître ses publics en mettant en place une billetterie, un questionnaire qualitatif réalisé régulièrement (par exemple une fois par an durant un mois). Une analyse régulière de l'origine et des attentes des publics permet de réadapter les offres d'animation proposées, de réorienter la communication réalisée autour du projet d'interprétation, de cibler les partenariats à mettre en place par exemple.

Quels sont les différents types de publics ?

Plusieurs distinctions complémentaires peuvent être établies entre les publics :

- > individuels ou groupes ;
- > visiteur local, régional, national ou étranger ;
- > jeunes en temps scolaires ou hors temps scolaires, ou adulte ;
- > spécificités éventuelles : handicap physique ou mental ; public empêché (à problème social), ... ;
- > degré de connaissances préalables : public non-initié, étudiants, scientifiques, ...

Quelles actions mener en fonction du public visé ?

Selon les publics à toucher en priorité, les fonctions prioritaires à assurer par le projet d'interprétation et les espaces à prévoir devront être adaptés.

Quels que soient les publics concernés par le projet d'interprétation, tous auront des attentes précises selon la nature du projet.

Les tableaux suivants permettent d'identifier ces attentes selon un certain type de classification des différents publics.

Individuels nationaux et étrangers
Qui sont-ils ? <ul style="list-style-type: none">. Visiteurs individuels seuls, en couple, en famille, y compris les visiteurs handicapés. Visiteurs régionaux, nationaux ou étrangers. Certains ne parlent pas la langue du pays (français ou néerlandais selon les partenaires). Pas de connaissance spécifique préalable
De quoi ont-ils besoin ? <ul style="list-style-type: none">. Disposer d'informations permettant plusieurs niveaux et formes de lecture.. Disposer d'informations en plusieurs langues.
Quels sont les principes à respecter ? <i>Adaptation à tous, accessibilité, traduction</i>
Public local
Qui sont-ils ? <ul style="list-style-type: none">. Habitants individuels seuls, en couple, en famille, y compris les visiteurs handicapés. Pas de connaissance spécifique préalable
De quoi ont-ils besoin ? <ul style="list-style-type: none">. Disposer d'informations permettant plusieurs niveaux et formes de lecture.. Développer leur connaissance de la ville et notamment les expériences urbaines locales.. Disposer d'informations sur les projets urbains actuels, d'un lieu de débats, de propositions.. Bénéficier d'une animation régulière et renouvelée autour du projet d'interprétation à laquelle ils peuvent participer.
Quels sont les principes à respecter ? <i>Evolutivité. Ouverture à tous et le plus possible. Projet appropriable par tous.</i>
Jeunes publics en temps scolaire
Qui sont-ils ? <ul style="list-style-type: none">. Groupes scolaires accompagnés de leur enseignant (histoire, géographique, ...). 7 à 18 ans. groupes de 30 personnes maximum, un accompagnateur
De quoi ont-ils besoin ? <ul style="list-style-type: none">. Découvrir un site, la ville à travers une mise en situation.. Disposer d'une visite en articulation avec le programme scolaire.. Bénéficier d'une animation adaptée au niveau de la classe.. Permettre à l'enseignant de mener un travail en amont et en aval de la visite.
Quels sont les principes à respecter ? <i>Discours adapté au niveau de l'enfant. Exigence qualitative du discours. Intervenants qualifiés, ...</i>

Jeunes publics hors temps scolaire

Qui sont-ils ?

- . Groupes d'enfants hors temps scolaires, avec ou sans animateur (MJC, centres aérés, groupes d'enfants en « individuel »...)
- . 7 à 18 ans
- . Groupes de 20 personnes maximum, pas nécessairement d'accompagnateur

De quoi ont-ils besoin ?

- . Bénéficier d'une visite « clé en main », éventuelle sensibilisation en amont réalisée par le médiateur du projet d'interprétation.
- . Préparer la visite en amont avec le médiateur de l'espace d'interprétation.
- . Pour les autres attentes, idem que pour les groupes de scolaires.

Quels sont les principes à respecter ?

Discours adapté au niveau de l'enfant. Exigence qualitative du discours. Intervenants qualifiés. Activités ludiques, ...

Scientifiques, chercheurs, étudiants, ...

Qui sont-ils ?

- . Individuels scientifiques professionnels ou amateurs, étudiants en histoire, urbanisme, géographie, ingénieurs, architecture ; érudits locaux,...

De quoi ont-ils besoin ?

- . Disposer d'informations scientifiques rigoureuses quel que soit le type de projet.
- . Pouvoir approfondir des thématiques, en fonction du type de projet.

Quels sont les principes à respecter ?

Scientificité. Approfondissement.

Quel type d'interprétation réaliser ?

Quels critères de choix pour réaliser un parcours plutôt qu'un centre d'interprétation ?

Quels sont les différentes formes de projets d'interprétation Septentrion possibles ?

> **circuit de visite.** Il s'agit d'un parcours dans la ville et ses abords, identifié par une brochure, avec l'intervention régulière d'un guide.

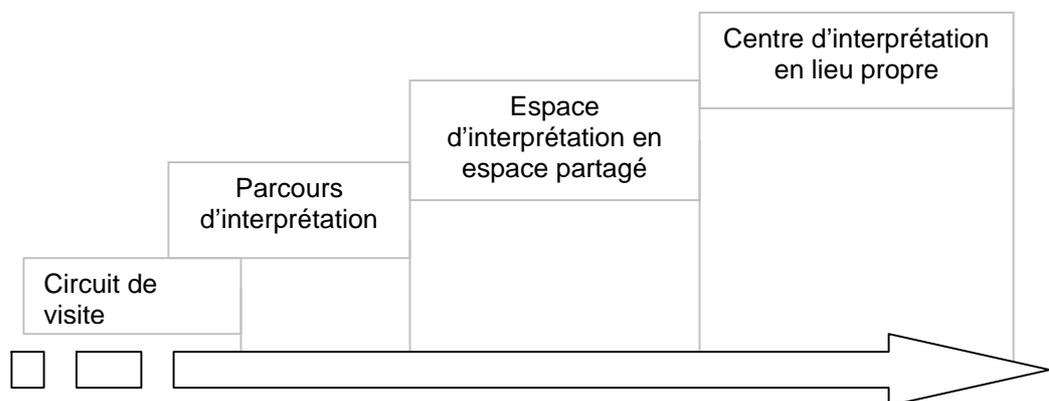
> **parcours d'interprétation.** Proche du circuit de visite, il est marqué dans la ville par des panneaux supports du discours d'interprétation.

> **espace partagé.** C'est un espace d'interprétation localisé au sein d'un équipement culturel ou touristique. Il s'apparente à un projet d'exposition permanente. Il y a donc articulation avec un autre projet culturel (musée, bibliothèque...).

> **centre d'interprétation,** projet culturel et touristique d'envergure (modifie notablement l'environnement culturel et touristique du territoire). Pour les partenaires français du réseau, il se rapproche du modèle des Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine mis en place dans le cadre label Villes et Pays d'Art et d'Histoire en France.

Comment choisir la forme du projet ?

Choisir dans un premier temps l'un ou l'autre de ces projets d'interprétation ne préjuge pas de l'évolution du projet, qui peut évoluer d'un circuit de visite à un parcours avec panneaux, puis vers un espace d'interprétation avec un lieu partagé ou spécifique.



*Voir à ce propos le projet d'interprétation de **Montauban**, qui intègre très en amont dans son programme la capacité à évoluer et à moduler ses espaces et ses supports dans le temps.*

*Le **Pont du Gard** est également un exemple intéressant de multiples espaces d'interprétation qui se sont développées les uns après les autres*

Il s'agit avant tout d'adapter le futur lieu d'interprétation à l'échelle de la ville, de ses moyens, de ses ambitions.

Dans tous les cas, il s'agit de **privilégier la qualité** du projet d'interprétation plutôt que la forme ou la taille du projet.

Selon quels paramètres dimensionner le projet d'interprétation ?

- > l'**ambition culturelle et touristique** de la collectivité pour le projet ;
- > les **capacités financières** de la ville tant pour l'investissement que pour le fonctionnement du projet d'interprétation ;
- > l'identification des **publics** destinataires ;
- > la **cohérence avec le projet de territoire global** (au niveau de la ville, de la communauté de communes ou du pays) ;
- > le succès du projet d'interprétation, sa **légitimité** auprès des publics et des professionnels.

Quelles fonctions assurer ?

Quelles sont les fonctions d'un projet d'interprétation ?

Quatre grandes fonctions peuvent être assurées au sein d'un projet d'interprétation selon le type de projet retenu :

- > **informer** ;
- > **exposer** ;
- > **former** ;
- > **documenter** ;

Quelles formes d'interprétation peuvent répondre à ces différentes fonctions ?

Pour cela, un projet d'interprétation peut être constitué de plusieurs types d'espaces :

- > un circuit dans la ville ;
- > un parcours aménagé avec signalétique permanente ;
- > une exposition permanente ;
- > des expositions temporaires renouvelées une fois par an au moins ;
- > un espace de rencontre pour des débats et conférences ;
- > un espace d'accueil pour des ateliers pédagogiques ouverts au jeune public (scolaires et hors temps scolaires) ;
- > un centre de documentation.

Comment choisir les fonctions à assurer ?

Le choix des fonctions assurées par un projet d'interprétation dépend de la taille de la ville, des équipements déjà existants, du personnel possible pour son animation, et enfin des envies et de la volonté politique.

Le choix des publics prioritaires détermine également en partie les fonctions à assurer en priorité. Par exemple le choix de cibler les chercheurs implique la mise en œuvre d'un centre de documentation comprenant un espace de travail.

Quelles sont les fonctions minima à assurer ?

Au minima, les projets d'interprétation Septentrion devraient intégrer la fonction **de découverte de la ville et de son environnement** et permettre autant que possible la fonction d'**animation pédagogique** dans un lieu couvert permettant d'abriter un groupe scolaire pour des explications et une action pédagogique.

Il est également nécessaire de **garder la possibilité de développer de nouvelles fonctions** dans l'avenir.

Quels espaces prévoir pour le projet d'interprétation ?

Les fonctions prévues pour le projet d'interprétation déterminent les espaces nécessaires.

Comment est organisé un centre d'interprétation ?

Le centre d'interprétation peut comprendre plusieurs espaces, qui sont présentés ci-dessous selon les fonctions assurées par le projet d'interprétation, mais qui peuvent être regroupés et modulés en fonction du projet d'interprétation.

> *Espace Accueil.* Cet espace comprend un accueil général, un espace d'accueil des groupes, des vestiaires et des sanitaires, et un espace de repos.

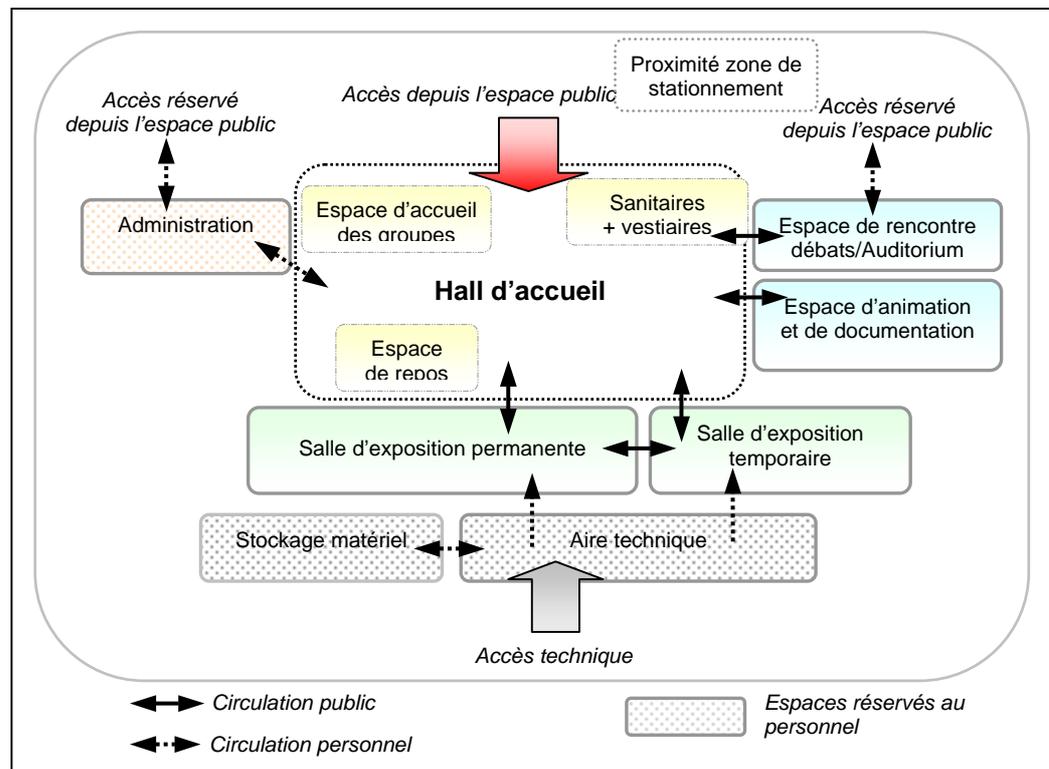
> *Espace Exposition.* Les espaces d'exposition sont directement accessibles depuis l'accueil. Le secteur Exposition doit disposer d'un espace technique distinct. On veillera à assurer la continuité entre les deux espaces d'exposition permanente et

temporaire pour faciliter le passage. L'exposition temporaire doit pouvoir être fermée au public lorsque aucune exposition n'y est organisée. L'espace d'exposition temporaire peut être modulable pour accueillir des conférences et des débats citoyens.

> *Espace Animation.* Composé d'un atelier pédagogique et éventuellement d'un espace de débats, il est accessible aux scolaires et aux individuels accompagnés d'un animateur. L'atelier pédagogique est destiné à recevoir les groupes scolaires et les groupes d'enfants hors temps scolaire. Il est conçu pour des activités d'initiation à l'histoire de la ville et de son environnement et au développement urbain actuel. Il peut recevoir des équipements audiovisuels et multimédia collectifs. Il peut également disposer d'un espace de documentation destiné à accueillir des étudiants, des chercheurs et le grand public.

> *Espace Administration.* Les bureaux du personnel sont regroupés dans ce secteur. Ils bénéficient d'un accès réservé depuis l'espace public. Ils ne sont accessibles au public que sur invitation.

Exemple de schéma fonctionnel d'un centre d'interprétation qui offrirait l'ensemble des fonctions possibles.



Quels espaces communs en cas d'espace partagé ?

Selon l'équipement qui accueillera l'espace d'interprétation, les horaires et les jours d'ouverture pourront être plus ou moins être mutualisés.

La mise en commun de certains espaces peut entraîner des contraintes d'horaires, de gestion ou de responsabilité (par exemple, de qui dépend le personnel de l'accueil général ?). Il est donc indispensable de définir le mode de gestion de chaque entité et celui des secteurs partagés.

Espace Accueil. Cet espace sera en général commun aux différents pôles du bâtiment. Même si ceux-ci peuvent avoir des fonctionnements différents (horaire, accueil de divers utilisateurs), il reste pertinent de disposer d'un espace commun qui facilitera l'identification de l'équipement. Il suffira d'ouvrir l'accueil général dès qu'un des pôles est ouvert. Espace de distribution vers les différents pôles constituant l'équipement, la signalétique y est très importante.

Si l'équipement en commun n'a pas une vocation publique en dehors de l'espace d'interprétation, il est nécessaire autant que possible de prévoir une entrée directe depuis l'espace public, qui évite de contraindre les horaires.

Quels espaces prévoir pour un circuit de visite et un parcours d'interprétation ?

La réalisation d'un circuit de visite ou d'un parcours d'interprétation implique de prévoir un minimum d'espaces et de mobilier urbain :

- > une aire de stationnement à proximité du début du circuit ou du parcours ;
- > une aire de repos/détente à mi-parcours dotée de bancs et de poubelles, idéalement située dans un lieu fort de la ville ;
- > des poubelles régulièrement situées sur le parcours ;
- > une signalétique indiquant la suite du circuit ou du parcours ;
- > un espace couvert permettant à un groupe de s'abriter.

Quel nom donner au projet d'interprétation ?

La question ne se pose que pour un espace d'interprétation, qu'il soit espace partagé ou centre d'interprétation en propre.

Étant donné qu'un projet d'interprétation ne peut être considéré comme un musée, qui lui détient des collections et doit respecter les critères établis par l'ICOM (Conseil international des Musées), il est exclu de donner cette appellation à un projet d'interprétation.

Se pose la question de la reconnaissance du public envers le mot « interprétation », qui est en soit peu connu du public national (français, belge et néerlandais selon les partenaires) et étranger (à l'exception des Canadiens).

Il est tout à fait possible de trouver un **nom propre au projet d'interprétation** qui soit plus attractif pour que le terme « interprétation » qui ne serait alors mentionné qu'en sous-titre. Par exemple : « espace Patrimoine – espace d'interprétation », etc.

De nombreux projets d'interprétation existants ont ainsi fait le choix de donner des noms spécifiques. Par exemple, *Horizons de Cassel*, *espaces muséographiques du Pont du Gard*, *Mémoires de Garrigues* (pour le parcours d'interprétation du paysage du Pont du Gard).

Le tableau suivant est une synthèse comparative des différents types de projets d'interprétation possibles.

Type d'interprétation	Circuit de visite	Parcours d'interprétation	Espace partagé	Centre d'interprétation
Objectif	Faire découvrir l'évolution urbaine de la ville à travers une promenade commentée.		Rassembler l'ensemble des données sur l'histoire urbaine, créer un espace de sensibilisation, d'expression de l'évolution de la ville	Rassembler l'ensemble des données sur l'histoire urbaine, créer un espace d'expression et de débats sur les projets urbains.
Type d'espace	L'ensemble de la ville en s'appuyant sur le patrimoine fortifié (milieu urbain, rural, fortification,...).		Espace d'accueil des groupes en plus de l'accueil général de l'espace en partage Exposition permanente Eventuellement exposition temporaire	Exposition permanente Expositions temporaires (2 par an) Espace d'animation pédagogique Centre de documentation Espace de rencontre, débat
Moyens d'interprétation	<ul style="list-style-type: none"> > Brochures pour guider dans la visite. > Textes multilingues. > Eventuellement marquage signalétique léger. 		Supports interprétatifs variés Exposition permanente, avec la présentation : <ol style="list-style-type: none"> 1/ du réseau, de la spécificité historique et urbaine du territoire Septentrion ; 2/ de la place de la ville dans le réseau ; 3/ de l'évolution urbaine ville, avec la déclinaison d'une ou plusieurs thématiques ; 4/ des projets urbains (présentation à renouveler). 	
		<ul style="list-style-type: none"> > Panneaux d'interprétation > Carte du territoire > Carnets de ville > Table d'orientation 		Lien avec le parcours d'interprétation
Animation	Visites guidées pour groupes adultes et scolaires		Visites guidées pour groupes et individuels	Visites guidées pour groupes et individuels Ateliers pédagogiques
Moyens humains	Guides formés pour les visites guidées Guides conférenciers pour les villes du réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire		Un médiateur du patrimoine vacataire	Un médiateur professionnel à temps complet En France, un animateur de l'architecture et du patrimoine pour les villes du réseau VPAH
Ouverture	Toute l'année		Temps partiel en semaine/ week-end / vacances scolaires. Variable en fonction du personnel et selon l'équipement en partage	Toute année

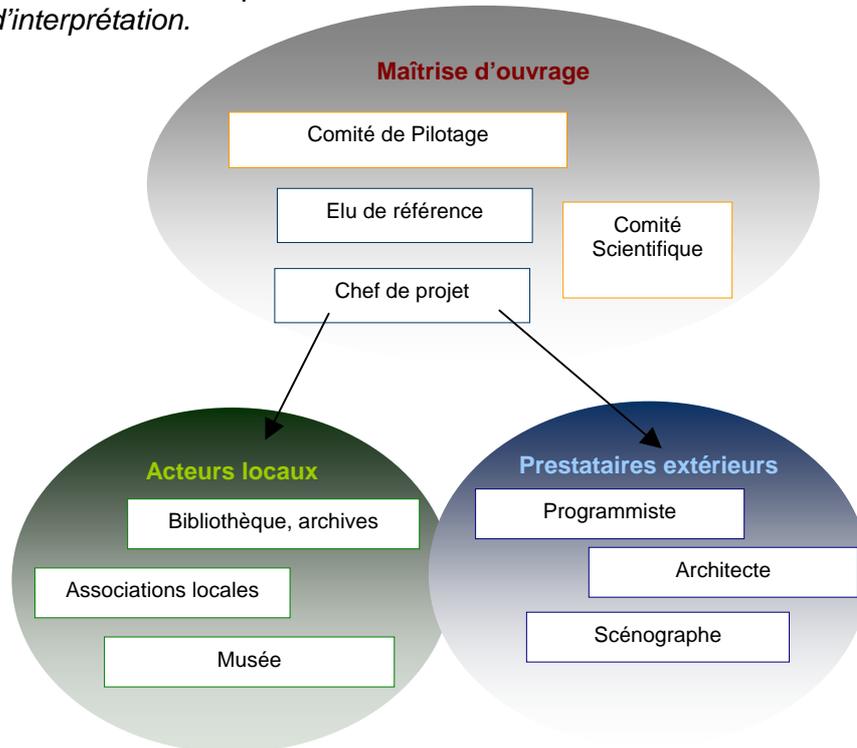


**L'ingénierie de projet ou comment réaliser un projet
d'interprétation ?**

Quels acteurs ?

- Un projet d'interprétation fait intervenir trois types d'acteurs :
- > la maîtrise d'ouvrage qui pilote le projet ;
 - > les concepteurs et réalisateurs du projet.
 - > les partenaires locaux

Le schéma suivant présente les relations entre les différents acteurs du projet d'interprétation.



Le pilotage du projet, à la charge de la maîtrise d'ouvrage, est mené par plusieurs intervenants :

- > l'élu de référence (représente la collectivité commanditaire) ;
- > le comité de pilotage ;
- > le comité scientifique ;
- > le chef de projet.

Quel est le rôle du maître d'ouvrage ?

> le **maître d'ouvrage** est le commanditaire du projet d'interprétation, c'est-à-dire la ville ou le groupement de communes pour les partenaires Septentrion. Il est l'instance décisionnaire « premier ». L'élu de référence, assisté du chef de projet, lui rend compte régulièrement de l'avancée du projet.

Quel est le rôle de l'élu de référence ?

> **L'élu de référence** est l'élu à la culture, au tourisme ou à l'urbanisme de la ville partenaire Septentrion. Délégué par la ville pour gérer le projet dans son ensemble, il prend les décisions permettant sa bonne conduite et rend compte régulièrement de son avancée au conseil municipal.

Quel est le rôle du comité de pilotage ?

> le **comité de pilotage** s'assure de la bonne avancée du projet et valide les différentes étapes de la définition jusqu'à la réalisation du projet d'interprétation.

Il réoriente si besoin les projets à chacune de ses grandes étapes.

Il est composé : des représentants du maître d'ouvrage – le Maire préside le comité de pilotage -, des principaux financeurs et des partenaires associés au projet d'interprétation (représentants du Ministère de la Culture - DRAC pour la France – région, département ; représentants du RDMZ ou Stichting Natuurmonumenten pour les Pays-Bas , ...), soit une dizaine de personnes au maximum.

Il peut inviter ponctuellement des personnes selon les étapes du projet (conservateur du musée, membre du rectorat, responsable du service urbanisme, ...).

Quel est le rôle du comité scientifique ?

> le **comité scientifique** veille à la qualité scientifique du projet, peut guider le chef de projet pour rassembler les ressources scientifiques. Il assure la relecture de l'ensemble des textes présentés dans le projet d'interprétation.

Il est composé de personnalités extérieures la ville (5 à 7 personnes) :

- > universitaires ;
- > responsable institutionnel compétent dans le secteur du patrimoine et du développement urbain ;
- > un référent de la tête de réseau (voir le guide de recommandation pour la mise en réseau des projets d'interprétation Septentrion).

Quel est le rôle du chef de projet ?

> le **chef de projet**. Il est indispensable d'en identifier un pour la réalisation du projet d'interprétation.

Il devra :

- > **coordonner** le travail des différents interlocuteurs ;
- > s'assurer de sa bonne **avancée** ;
- > **présenter** régulièrement l'avancée du projet **aux élus** ;
- > s'assurer de l'appui d'une compétence extérieure via le comité scientifique.

Ce chef de projet peut être :

> **un technicien** : chargé de la culture, de l'urbanisme, du tourisme ou responsable d'équipement (musée, bibliothèque), animateur du patrimoine, ... Ce type d'acteur est idéal car il a une bonne connaissance à la fois du terrain et de la conduite de projet.

> S'il n'y a pas de chef de projet possible à la ville pour suivre l'ensemble du projet, il est possible de réaliser une délégation à un prestataire extérieur (agence spécialisée) à travers une **assistance à maîtrise d'ouvrage** pour l'ensemble du projet.

Dans ce cas, il conviendra de soigner la passation avec les personnes chargées de l'animation du projet d'interprétation par la suite.

Quelle participation citoyenne au projet d'interprétation ?

Le projet d'interprétation, tant dans sa phase de conception que d'animation, doit être un **moteur de la mobilisation citoyenne** autour du développement urbain.

Cette mobilisation passe par la mise en place de groupes témoin ou d'enquêtes auprès de la population autour de la réalisation du projet d'interprétation, afin de déterminer les attentes de la population locale envers un projet de ce type. Les réflexions qui en découleront pourront être présentées au sein du projet d'interprétation lui-même, notamment sous forme d'exposition temporaire et de débats citoyens.

Les représentations de la ville, de sa fortification et de ses évolutions par les habitants peuvent également constituer un élément présenté au cours du projet d'interprétation.

Quel est le rôle des associations locales ?

> Les **associations et institutions locales** constituent des personnes ressources importantes pour le projet. Elles seront sollicitées selon les nécessités du projet par le chef de projet. Il s'agit des associations d'histoire locale, d'environnement, l'office de tourisme, les partenaires éducatifs (établissements scolaires, instances éducatives régionales, notamment pour l'élaboration du projet pédagogique). Elles apporteront les savoir-faire et leurs compétences spécifiques pour enrichir les différents aspects du projet.

En Belgique, les asbl peuvent être les chefs de projet pour un projet d'interprétation.

A qui faire appel pour la réalisation ?

La réalisation d'un projet d'interprétation nécessite le recours à des professionnels expérimentés afin d'assurer la qualité de la réalisation finale. Il vaut mieux faire appel à un professionnel pour un projet plus limité mais de qualité, qui pourra être développé dans le temps.

Le recours à des professionnels extérieurs pour les différentes phases de conception du projet d'interprétation implique une phase de « passation » du projet aux responsables de son animation qui devra être particulièrement soignée. L'idéal est que les responsables de l'animation du projet d'interprétation soient étroitement associés à la phase de conception du projet.

A qui faire appel pour la conception du contenu du projet d'interprétation ?

Le muséologue

- > Il conçoit l'ensemble du discours muséographique et interprétatif.
- > Il rassemble les ressources existantes autour d'un sujet (recherche documentaire), afin de déterminer l'axe thématique ou les thématiques permettant d'articuler le parcours de visite.
- > Il définit les intentions muséologiques et le parcours du visiteur.
- > Il réunit les différents artefacts qui viennent illustrer le propos, il réalise une recherche iconographique (peut être fait par des partenaires, archivistes, bibliothécaires...).
- > Il rédige les contenus.
- > Il sera l'interlocuteur du scénographe, notamment pour déterminer les ambiances.
- > Il imagine les expositions temporaires et l'ensemble des outils de médiation.
- > Il définit les objectifs et les modalités des visites guidées et pédagogiques.

Le programmiste

Il élabore le cahier des charges qui servira au maître d'ouvrage pour lancer le concours d'architecture. Pour cela il détermine le futur usage des différents espaces, évalue la faisabilité technique et architecturale des projets, et évalue les coûts.

Il réalise :

- > les études préalables (étude d'opportunité, étude de définition, étude de faisabilité) ;
- > le pré-programme ;
- > le programme technique détaillé ;
- > l'analyse de l'adéquation programme-projet (en phase concours d'architecture et tout au long des études de maîtrise d'œuvre).

A qui faire appel pour la conception scénographique ?

Difficilement réalisable en interne, elle nécessite l'appel à un scénographe professionnel en ce qui concerne l'exposition permanente. Néanmoins, les partenaires qui disposent d'un musée disposant d'une régie d'exposition peuvent envisager de confier cette tâche à son équipe.

Nous recommandons aux maîtres d'ouvrage d'aller voir quelques exemples de projets d'interprétation avant de lancer une étude de scénographie.

A titre indicatif, évaluation d'un coût scénographie au m² : 500 à 1 000 €/m² (hors taxes et hors gros œuvre)

Le scénographe

- > Metteur en scène de l'exposition, il interprète les orientations muséologiques et réalise la conception scénographique en lien avec le muséologue.
- > Il aménage les espaces pour organiser le parcours d'exposition, ainsi que les différents supports et mobiliers nécessaires.
- > Il coordonne le travail de conception scénographique (design, éclairage, graphisme, etc.)
- > Il rédige les Documents de Consultation des Entreprises (précisant la prestation attendue et permettant de lancer l'appel d'offre) et assiste le maître d'œuvre dans le choix des entreprises.
- > Il suit le chantier jusqu'à sa réalisation.

Le concepteur du parcours d'interprétation

- Il peut être designer urbain, architecte, graphiste, scénographe, paysagiste, ...
- > Il conçoit le parcours dans ses éléments constitutifs (panneaux, ...).
 - > Il choisit en concertation avec le chef de projet les différentes étapes du parcours, et propose un mobilier urbain adapté.
 - > Il peut également intervenir dans l'analyse du paysage urbain.

A qui faire appel pour la conception architecturale ?

L'architecte

- > Il est chargé de réhabiliter le bâtiment ou d'assurer la réalisation d'un nouvel édifice.
- > Il effectue l'ensemble de la maîtrise d'œuvre jusqu'à la réception du chantier.
- > Il peut ou non intégrer un scénographe dans son équipe.

Quelles expertises associer selon les types de projet d'interprétation ?

	Circuit de visite	Parcours d'interprétation	Espace partagé	Centre d'interprétation
Muséologue	x	x	x	xx
Programmiste			x	xx
Architecte			xx en cas d'extension	xx
Scénographe		x	xx	xx
Concepteur parcours d'interprétation		x		

x souhaitable **xx** indispensable

Comment faire appel aux différentes expertises ?

Pour faire appel à un prestataire extérieur, il est souhaitable, voire nécessaire, de mettre en concurrence plusieurs professionnels. Ce type de procédure peut varier en fonction des montants et des législations nationales.

De manière générale, il est nécessaire de rédiger un cahier des charges, de faire connaître aux principaux intéressés l'existence d'un appel d'offres puis de sélectionner le prestataire le mieux disant (meilleurs rapports expérience/méthodologie/équipe proposée).

Cette étape passe par la rédaction d'un cahier des charges précisant :

- . le contexte
- . les objectifs et l'état d'avancement du projet
- . l'objet de la prestation demandée
- . le déroulement de la prestation
- . les délais de réalisation
- . la composition du comité de pilotage
- . les rendus à fournir
- . les modalités et critères de sélection du prestataire

Appel d'offres publié dans presse régionale et/ou nationale, concours...

Quelles sont les étapes à suivre ?

La réalisation d'un projet d'interprétation, comme la mise en œuvre de tout projet, implique de suivre un certain nombre d'étapes dans l'ordre, en prenant soin de valider chaque étape au fur et à mesure de l'avancée du projet.

En Belgique, les différentes étapes sont les mêmes, mais avec un chevauchement plus important des différentes phases d'études.

L'étude de définition

> Elle permet d'analyser l'opportunité de réaliser un équipement selon le contexte culturel local et de positionner cet équipement. Elle consiste en l'analyse du contexte culturel et touristique et des attentes exprimées par les différents acteurs du territoire.

> Elle détermine les objectifs politiques, culturels, scientifiques et touristiques du futur équipement pour répondre aux attentes exprimées et les publics à toucher.

> Elle vise ensuite à traduire les objectifs en termes fonctionnels.

L'étude de faisabilité et de programmation

> Elle définit les différentes fonctions nécessaires au futur équipement, détaille les relations fonctionnelles à privilégier entre elles et évalue les surfaces nécessaires.

> Elle établit la faisabilité architecturale en s'assurant de l'adéquation entre les espaces nécessaires et les potentialités du site envisagé pour accueillir le projet.

> Elle estime les coûts en investissement et en fonctionnement du projet.

> L'étude de programmation aboutit à la rédaction du cahier des charges pour les architectes.

> C'est souvent sur cette base que le maître d'ouvrage repose sa discussion avec ses partenaires.

Lancement du concours d'architecture (obligatoire au-dessus de plafonds dépendants des législations nationales)

> Il permet de sélectionner le maître d'œuvre.

> Cette étape est valable uniquement pour les projets de centre d'interprétation en lieu propre, ou dans le cas d'espace partagé avec extension du bâtiment en construction neuve.

Lancement du concours scénographique (obligatoire au-dessus de plafonds dépendants des législations nationales)

> Il peut être couplé avec le concours d'architecture dans la mesure où certains architectes sont également scénographes même s'il est préférable de dissocier les deux.

> Les espaces d'interprétation (espace partagé ou centre d'interprétation en lieu propre) devront prévoir cette étape pour la réalisation des espaces d'expositions.

Lancement des appels d'offre aux entreprises et chantier

> Les appels d'offre peuvent être lancés en lot unique ou en lots séparés. Le recours à des lots séparés nécessite un effort particulier de coordination par la maîtrise d'œuvre, soit l'architecte, ainsi qu'une supervision par le maître d'ouvrage.

> Le chantier comporte d'une part la réalisation des travaux de gros œuvre et de second œuvre, qui dépendent de l'architecte, et d'autre part la réalisation de la scénographie qui dépend du scénographe. Il est donc opportun de distinguer les appels d'offre .

> Les travaux seront nécessaires en cas d'espace d'interprétation (essentiellement travaux de second œuvre dans le cas d'espace partagé), tout comme la réalisation de la scénographie en cas d'espaces d'exposition.

Comment mobiliser les élus et les partenaires du projet ?

Pourquoi mobiliser un élu autour d'un projet d'interprétation ?

Un projet d'interprétation nécessite une mobilisation importante aussi bien de la part des élus que des partenaires du projet. Le projet ne se réalisera que s'il est porté par la conviction et le rassemblement des énergies de nombreuses personnes.

Il est ainsi nécessaire de constituer un **comité de pilotage** chargé de suivre l'ensemble du projet, ce qui permet de rassembler autour du chef de projet les acteurs qui seront impliqués dans le futur fonctionnement du projet d'interprétation.

Selon quelle méthode ?

> expliciter les avantages et intérêts du projet.

Expliciter les divers avantages de doter la ville d'un espace ou d'un parcours d'interprétation selon la sensibilité et les objectifs de développement de la ville :

- explication de la ville à la population locale, lieu de concertation et de débat, lieu ressources, lieu d'activités pédagogiques, lieu d'exposition autour du développement urbain et durable, lieu de présentation des projets urbains de la ville, ...
- attraction touristique au cœur de la valorisation du patrimoine, meilleure compréhension du territoire, retombées économiques liées à la fréquentation touristique.

> organiser des visites de centres d'interprétation déjà réalisés, avec des entretiens avec l'équipe responsable de la réalisation et du fonctionnement.

Il s'agit de visiter des équipements « modèles », mais surtout des équipements proches du projet de la ville en terme de superficie, de moyens de fonctionnement et d'animation.

> associer en continu les élus à l'avancée du projet, en présentant les éléments méthodologiques mis en œuvre : planning de réalisation, évolution du budget, mobilisation des acteurs et partenaires du projet, ...

Quels délais prévoir ?

Les délais indiqués dans le tableau ci-dessous n'incluent pas les délais de validation entre chaque phase du projet, validation réalisée par le maître d'ouvrage.

Les délais indiqués ne sont qu'indicatifs et dépendent de l'ambition du projet, de son suivi, des procédures d'appel d'offre, de concours, ...

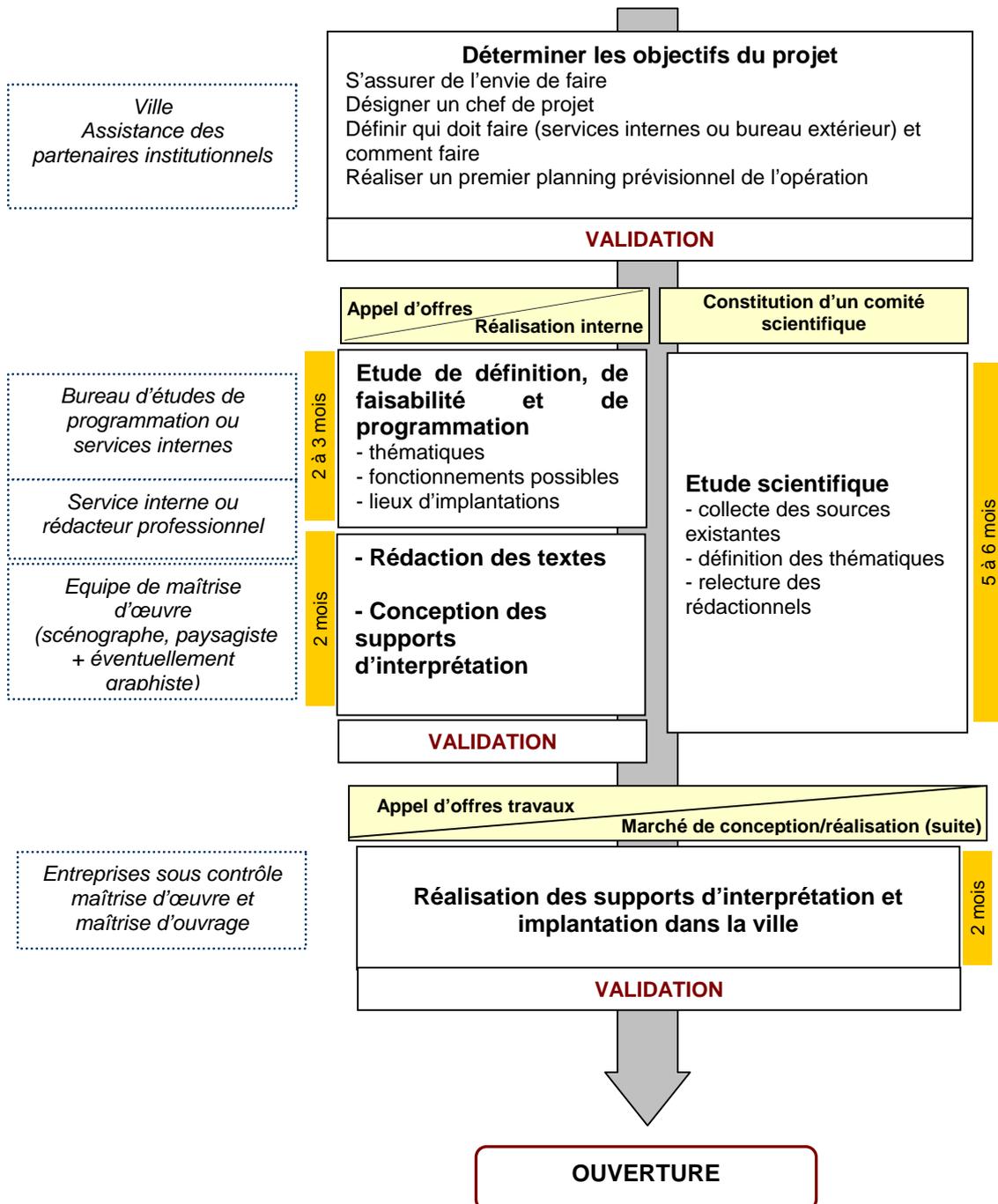
Par exemple pour la Belgique, l'obtention du permis d'urbanisme se fait généralement en 6 mois.

*Délais **minimums** de réalisation (après la prise de décision définitive de réaliser le projet et la nomination des éventuels prestataires)*

Circuit de visite	3 mois	Elaboration d'une brochure (5 pages/maximum)
Parcours d'interprétation	7 mois - 12 mois	Elaboration d'une brochure, détermination parcours, contenus à développer, réalisation des panneaux
Espace partagé	12 mois - 18 mois	Contenus à développer, scénographie, réalisation des supports d'interprétation et chantier
Centre d'interprétation	3 ans	Contenus à développer, concours architectural, scénographie, réalisation des supports d'interprétation et chantier

Les schémas suivants présentent en synthèse les **étapes indispensables** à la mise en œuvre d'un projet d'interprétation :

PARCOURS D'INTERPRETATION

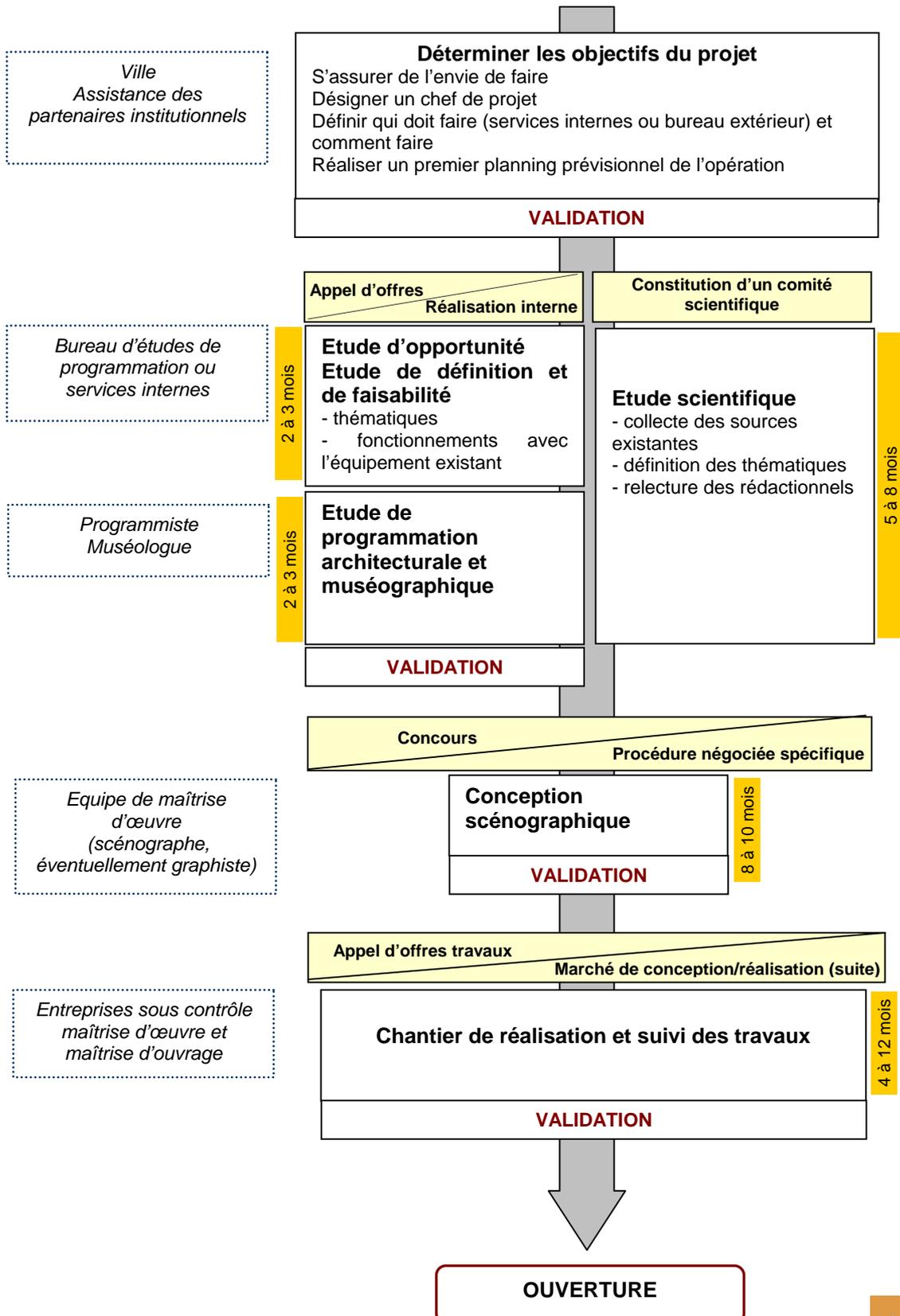


INGENIERIE

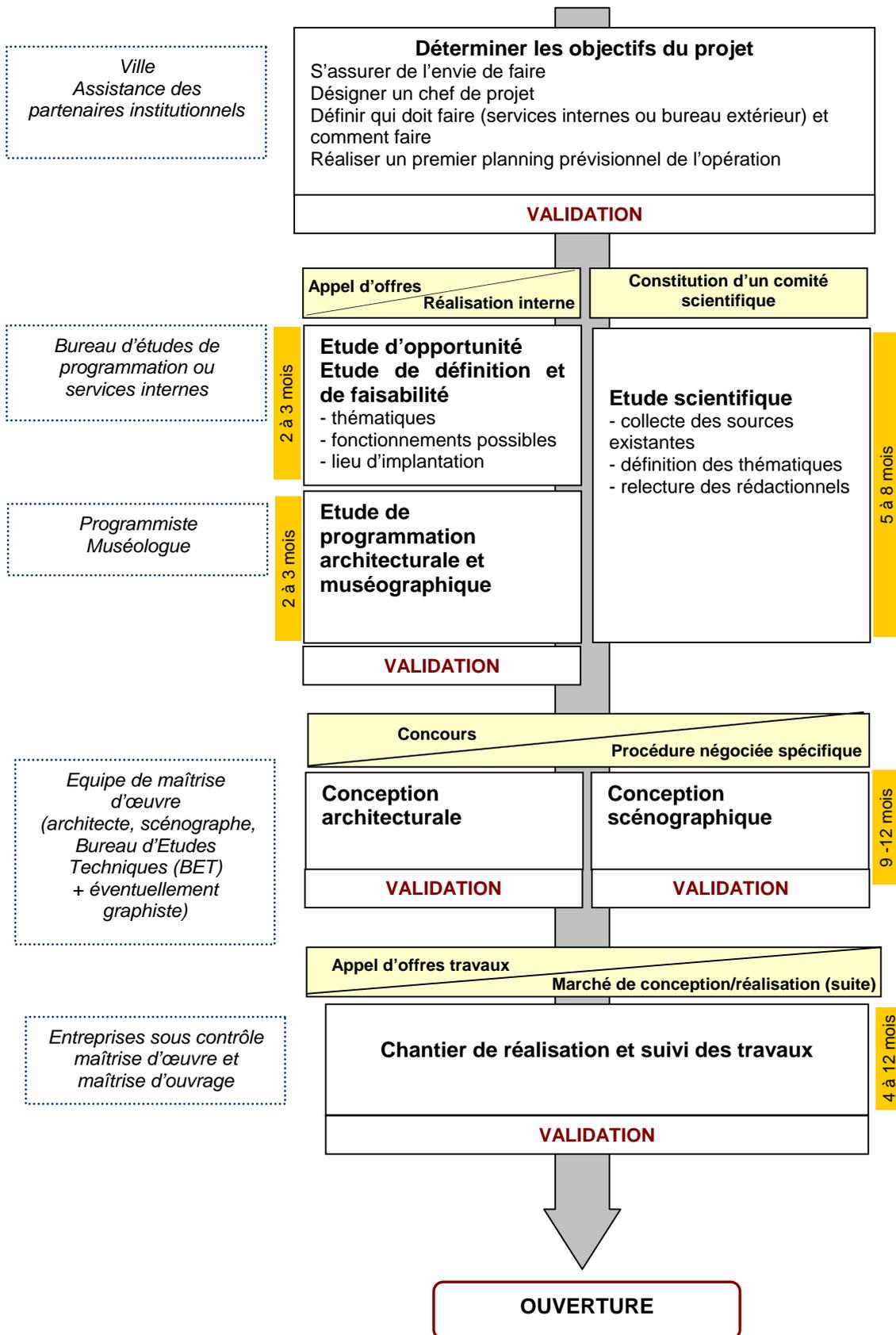
ESPACE PARTAGE SANS CONSTRUCTION NEUVE

Nota : Selon l'équipement avec lequel le projet d'interprétation est en partage, le déroulement de la mise en œuvre s'en trouvera modifié. Ainsi si l'équipement en partage est réalisé :

- **antérieurement** au projet d'interprétation
- **en même temps** que le projet d'interprétation
- **postérieurement** au projet d'interprétation



CENTRE D'INTERPRETATION / ESPACE PARTAGE AVEC CONSTRUCTION NEUVE



La faisabilité d'un projet d'interprétation

Quels lieux pour un projet d'interprétation ?

Comment choisir le lieu d'implantation du projet ?

Plusieurs critères doivent guider le choix du lieu d'implantation d'un projet d'interprétation, en particulier pour les espaces d'interprétation, mais également pour les points de départ et d'arrivée des circuits et parcours d'interprétation :

- > **centralité** dans la ville et insertion dans le tissu urbain (accessibilité piéton, véhicules, stationnement possible à proximité, etc.). Le site est idéalement proche des institutions avec lesquelles il sera en partenariat (musée, bibliothèque, office de tourisme, école) ;
- > **visibilité**, ce qui est indispensable pour un équipement culturel et touristique car elle détermine en partie la fréquentation du centre d'interprétation ;
- > **accessibilité** pour tous (accès handicapés notamment) et **sécurité** (le lieu doit respecter les normes en vigueur).

Lieu patrimonial ou construction neuve ?

L'implantation d'un projet d'interprétation dans un lieu à haute valeur patrimoniale permet la valorisation du patrimoine local et permet d'ouvrir au public des lieux qui resteraient parfois fermés.

Toutefois on veillera à ce que ce patrimoine dispose des qualités de centralité, visibilité et accessibilité énoncées ci-dessus.

Si ces conditions ne sont pas réunies, on préférera réaliser un espace neuf ou occuper un espace au sein d'un équipement existant répondant à ces critères.

Une implantation dans une construction neuve permet également de mettre en avant une architecture contemporaine et de valoriser la dynamique du développement urbain de la ville. Ainsi, un bâtiment historique avec une extension contemporaine peut être un symbole fort pour l'implantation d'un projet d'interprétation Septentrion.

Le choix de l'équipement en partage doit être réalisé en cohérence avec les publics qu'on souhaite toucher en priorité (par exemple office de tourisme pour les publics touristiques, et plutôt bibliothèque pour les jeunes publics en temps scolaire).

Quelles sont les contraintes liées à l'usage du patrimoine fortifié ?

Si dans le cadre de Septentrion la localisation du projet d'interprétation dans un élément du patrimoine fortifié semble cohérente, elle présente plusieurs contraintes fortes liées au type même de lieu : exiguïté, question de l'accessibilité de l'extérieur, de l'accessibilité pour tous, de la sécurité à assurer. Au niveau fonctionnel, se pose la question de la liaison entre les différents espaces (notamment lorsque l'utilisation de casemates est prévue).

Quelles sont les contraintes liées à l'usage du patrimoine religieux ?

L'utilisation du patrimoine religieux (ancienne chapelle notamment sans utilisation religieuse aujourd'hui) permet de disposer d'un lieu plus accessible, central, permettant de disposer de surfaces plus importantes et plus facilement aménageables. Par contre, l'espace devient parfois difficile à utiliser du fait de l'ampleur du lieu. Très souvent, les coûts de réhabilitation sont importants (toiture par exemple).

Comment utiliser un lieu historique ?

Il s'agit de réfléchir l'aménagement en fonction du lieu envisagé et de jouer sur des réponses architecturales distinctes :

- patrimoine fortifié : travailler sur plusieurs lieux
- patrimoine religieux : délimiter les lieux au sein du bâtiment

Attention à ce que les aménagements architecturaux et scénographiques liés au projet d'interprétation respectent le lieu, et plus particulièrement des précautions s'imposent quand le bâtiment est inscrit, classé ou situé dans un secteur spécifique de préservation du patrimoine.

Quels financements pour la restauration d'un lieu patrimonial ?

Quand le bâtiment est protégé en tant que monument historique, différentes aides sont possibles auprès de l'Etat ou des différentes collectivités locales. Ces aides peuvent être financières ou en termes de soutien technique.

Pour les partenaires français, ces aides peuvent par exemple être obtenues auprès de la DRAC ou du Conseil Général. Il convient alors de s'adresser directement à la conservation régionale des Monuments historiques de la DRAC pour demander le type d'intervention possible. Pour les partenaires néerlandais, il faut s'adresser au RDMZ.

En cas d'interventions importantes, il est parfois nécessaire de fragmenter les travaux dans le temps en assurant la sécurité et la conservation avant tout.

Quelle capacité d'accueil minimale prévoir ?

La capacité d'accueil du projet d'interprétation dépend :

- > de l'**ambition** de la ville pour le projet ;
- > des **fonctions** assurées par le projet d'interprétation ;
- > des **publics prioritaires** pour la ville, à voir en relation avec l'étude de publics menée ;
- > de la **superficie** du lieu choisi, si un lieu déjà existant est choisi ;
- > des contraintes posées par le respect des **normes de sécurité et d'accessibilité** (évacuation notamment).

Ainsi, pour le public scolaire, il faut prévoir la possibilité d'accueillir au minimum 30 élèves en même temps au sein de l'espace d'interprétation. Si le public visé est touristique, il faut prévoir la possibilité d'accueillir au minimum les touristes voyageant en car, soit une cinquantaine de personnes.

Pour un circuit ou un parcours d'interprétation, la circulation entre les différentes étapes devra être pensée pour assurer la sécurité d'un groupe (largeurs minimales d'espaces piétonniers, étapes permettant la présence simultanée de 30 à 50 personnes, ...).

Comment gérer les flux de visiteurs en cas d'espaces contraints ?

De manière générale, une réflexion préalable sur les flux de visiteurs est nécessaire, afin de les anticiper sur le plan architectural, urbain ou organisationnel. Ainsi, un problème de capacité d'accueil du public qui ne peut être résolu sur le plan architectural peut être compensé s'il est pensé au niveau organisationnel.

Par exemple, si les lieux et espaces d'interprétation ne peuvent accueillir 30 personnes en même temps, il est nécessaire de disposer au moins d'espaces d'accueil en dehors ou à un autre endroit proche, afin de gérer les différents flux de visiteurs.

Quelles normes de sécurité et d'accessibilité ?

Pour les projets d'interprétation (qui correspondent au statut d'ERP - Etablissements Recevant du Public - en France), un certain nombre de normes de sécurité doivent être respectées :

- > conformité du mobilier avec les normes de sécurité (pour tous les projets d'interprétation) ;
- > issues de secours, éclairage de secours (pour les espaces d'interprétation) ;
- > largeurs minimales pour l'évacuation du public (porte, couloir, escalier, ...) (pour les espaces d'interprétation).

Associer la commission sécurité au projet dès sa phase de conception permet d'intégrer rapidement les normes de sécurité à respecter. Dans tous les cas, en phase de maîtrise d'œuvre, les architectes doivent respecter les normes de sécurité des établissements publics.

Quelles actions mettre en place pour l'accueil des publics handicapés ?

Dans la conception du projet d'interprétation, il est indispensable de respecter les normes en matière d'accessibilité des personnes handicapées.

Les partenaires français de Septentrion peuvent se référer à la *Charte d'accueil des personnes handicapées dans les équipements culturels* publiée par le Ministère de la Culture.

Trois niveaux d'intervention sont à privilégier en phase de conception :

- > abords et accès du projet d'interprétation (rampes d'accès, ascenseurs, ...),
- > circulations au sein de l'espace d'interprétation ou le long du parcours d'interprétation ;
- > signalisation.

La scénographie doit également tenir compte des critères d'accessibilité aux personnes handicapées, notamment au niveau des ambiances visuelles et acoustiques, la mise en place de l'éclairage, l'installation des supports d'interprétation et de médiation. Certains supports peuvent également être privilégiés, tels les audio guides ou les maquettes « tactiles ».

Quel contenu interprétatif ?

Comment donner à voir le passé de ville fortifiée ?

L'interprétation permet de retracer et de rendre sensible l'histoire des fortifications, leurs évolutions et leur disparition. Le développement urbain actuel des anciennes villes fortifiées est marqué, même en creux, par la présence de la fortification. Ce sont ces traces que l'interprétation permet de saisir de multiples façons.

L'interprétation se fonde sur des recherches scientifiques, archéologiques et urbanistiques qui constituent autant d'enquêtes sur la ville. L'interprétation est alors un travail de synthèse et de restitution de ces recherches. Elle peut revêtir une forme concrète (maquette, tableau, ...), et également donner lieu à un travail artistique et poétique (pièce de théâtre, intervention artistique dans la rue, ...). C'est précisément la richesse des projets d'interprétation Septentrion que de permettre la mise en œuvre de différentes formes d'interprétation.

Comment donner à voir l'évolution et le futur de la ville fortifiée ?

Le projet d'interprétation doit non seulement donner à voir le passé de la ville, mais également permettre de comprendre son évolution, y compris actuelle. En cela, les différents projets urbains doivent pouvoir être présentés à travers le projet d'interprétation :

- > au sein de l'exposition permanente pour les espaces d'interprétation ;
- > pour les circuits et parcours d'interprétation, grâce à des étapes révélatrices des mutations actuelles et passées de la ville.

Cette dimension contemporaine nécessite dans les deux cas une actualisation régulière des supports interprétatifs, ce que devra prendre en compte la scénographie du projet d'interprétation. Ainsi, on peut envisager que la présentation des mutations contemporaines de la ville soit réalisée sur un support vidéo qui permette d'être réactif aux différents projets urbains. De même, les panneaux supports du discours devront être pensés comme non définitifs et on aura soin de préserver la possibilité de les renouveler régulièrement.

*Voir à ce propos les expositions temporaires réalisées par le service patrimoine et le musée Champollion de **Figeac**, qui présentent les évolutions urbaines de Figeac entre 1900 et 2006, avec une dernière partie présentant les chantiers en cours (notamment le chantier du musée Champollion permettant ainsi de préparer sa réouverture).*

Qui produit le contenu interprétatif ?

Il est nécessaire de désigner une personne-référent qui puisse se consacrer de façon assidue à la rédaction des textes, ce qui peut nécessiter 4 à 6 mois de travail à temps plein.

Le temps consacré dès le départ à constituer un réseau de personnes ressources permettra d'alléger et de compléter la tâche des responsables.

Un rédacteur spécifique doit être désigné, qui n'est pas l'historien local, ni l'universitaire, et qui aura suffisamment de recul pour déterminer le niveau d'explication nécessaire et intéressant pour les différents publics.

Il appartient au comité scientifique de proposer un rédacteur (qui peut être un professionnel, journaliste, étudiant en thèse, ...).

Il sera chargé d'évaluer les ressources disponibles, de sélectionner et rationaliser ces informations, de convoquer les expertises complémentaires nécessaires, de proposer des thématiques et de rédiger les textes.

Le rédactionnel devra présenter un discours rigoureux et synthétique, qui doit être accessible à tous les publics. Plusieurs niveaux de rédaction doivent être prévus, afin d'offrir différents niveaux de lecture possibles au visiteur.

Il fera relire le contenu des différents textes à un ensemble de personnes ressources (universitaires, ...) et le fera valider par le comité scientifique.

Selon quelles étapes doit être constitué le contenu interprétatif ?

Une première étape d'état des lieux est d'**évaluer les ressources disponibles** au niveau local en tenant compte des éléments déjà produits par les prestataires et partenaires Septentrion, par les universitaires, par les associations d'histoire locale, d'environnement et autres acteurs locaux. Il s'agit autant d'identifier les personnes ressources que les sources disponibles.

Ensuite, il s'agit de **sélectionner** puis **rationaliser ces informations**, et de les organiser en fonction de la nature du projet et des thématiques traitées.

Pour enrichir chaque projet, il est possible de mettre en place une action permettant la démarche participative. Par exemple, pourraient être réalisés un ou plusieurs entretiens sur les objectifs du projet d'interprétation tels que décidés au Conseil municipal, au sein des *focus groups* ou de « clubs locaux ». Ces entretiens pourraient être enregistrés et restitués sous une forme ou l'autre au sein du projet d'interprétation.

Comment travailler les thématiques ?

Comment déterminer les thématiques ?

Le projet d'interprétation doit être articulé autour de thématiques fortes. Celles-ci sont déterminées par les spécificités du territoire, notamment par rapport aux autres villes Septentrion. Ces thématiques devront être en cohérence avec le projet de développement du territoire, et en cela doivent être choisies en accord avec les responsables politiques.

Avant le développement d'une thématique, il est indispensable de s'assurer de sa légitimité par rapport aux ressources existantes, notamment en la testant auprès des partenaires Septentrion.

Quelle méthodologie mettre en place ?

- > constituer le matériel intellectuel nécessaire (bibliographie, inventaire des ressources disponibles, chronologie, ...);
- > lister les thématiques du projet d'interprétation;
- > hiérarchiser les thématiques selon les priorités locales;
- > rédiger des fiches introductives au vu des documents accessibles;
- > créer le contenu sur la base d'études/recherches, séminaires, consultation d'experts, transfert de connaissance avec les autres communes, partenaires, ...
- > définir dans quelle mesure travailler sur une ou plusieurs thématiques et quelles thématiques peuvent être travaillées en collaboration avec d'autres partenaires du réseau.

Pour une personne à temps plein, ce travail peut demander 1 à 4 mois.

Quelles ressources utiliser ?

Quels types de documents ?

Plusieurs types de ressources sur lesquelles s'appuyer existent : travaux historiques (articles, livres, thèses, ...), iconographie existante, documents d'archives, vues et plan-relief, sources historiques (traité des ingénieurs de la fortification, ...). Pour repérer ces sources, le rédacteur pourra prendre appui sur le Comité scientifique. En ce qui concerne le développement urbain pour lequel les connaissances actuelles peuvent être lacunaires, le rédacteur veillera à s'adjoindre des expertises spécifiques afin de rassembler les données nécessaires à la réalisation du discours interprétatif. Concernant l'utilisation et la représentation de la fortification, des témoignages directs peuvent être recueillis auprès des habitants pour enrichir le discours du vécu des habitants (utilisation des casemates pendant la guerre, démantèlement, etc....).

Où trouver les documents ?

Les documents ressources doivent être considérés à différents niveaux :

- > local (mairie, archives, musée, patrimoine, érudits, associations) ;
- > voisin (au niveau régional) ;
- > réseau (au niveau transnational et national).

Lorsqu'une thématique est choisie, telle que l'eau par exemple, il faut repérer au sein du réseau les partenaires susceptibles d'être intéressés par la même thématique ou travaillant sur celle-ci. La thématique s'enrichit également en regardant au-delà du réseau s'il existe des expériences similaires sur des thématiques voisines. Ainsi d'autres projets d'interprétation traitent de l'eau en France (Pont du Gard par exemple).

Quelles expertises complémentaires associer ?

Au vu des premiers repérages sur les ressources existantes, il faut déterminer quels types d'expertises manquent, sont à compléter ou à considérer. L'expertise peut également être envisagée comme interface entre les différents interlocuteurs locaux, voisins et réseau.

Les universitaires éventuellement spécialistes, les historiens locaux, les étudiants peuvent être associés à cette phase d'expertises complémentaires.

Comment rédiger les textes de l'interprétation ?

Après avoir rassemblé les différentes connaissances, déterminé les thématiques, il s'agit de rédiger les textes qui seront présentés au public. Ils sont équivalents aux cartels rédigés par le conservateur d'un musée.

Ces textes devront s'adresser à un public varié (âge, niveau de connaissance préalable, langue maternelle) et on veillera pour cela à intégrer ces contraintes dans les rédactionnels.

Par exemple, ceux-ci doivent chercher à être didactiques et penser à s'adresser à les scolaires. Pour accueillir un public étranger, doivent être proposées des traductions des différents supports d'interprétation, en trois langues minimum (français, néerlandais et anglais). Cette traduction peut toutefois être réalisée sur des supports de médiation séparés (brochures ou audio guides par exemple).

Chaque rédactionnel devra être adapté selon le support choisi (panneau, audio, borne interactive) afin d'être le plus pédagogique possible. Un travail avec le scénographe est alors nécessaire pour l'adaptation des textes aux supports présentés (adaptation fonds/forme). Une des difficultés de cet exercice est de limiter la rédaction aux contraintes données par le scénographe.

Chaque texte rédigé sera relu pour corrections et validations par le comité scientifique qui donnera le Bon à Tirer pour les textes.

Sur quelle collection éventuelle s'appuyer ?

Le projet d'interprétation n'a pas vocation à présenter une collection et la **première collection d'un projet d'interprétation Septentrion, c'est la ville elle-même**. La ville est ici entendue à la fois au sens patrimonial, architectural, environnemental et social.

Un espace d'interprétation présentera surtout des reproductions d'œuvre, et non les œuvres elles-mêmes, au contraire d'un musée.

Cependant, certains éléments permettant de comprendre la ville fortifiée, tels les plans-reliefs, s'apparentent de par leur caractère historique à une collection muséographique, tout comme différents objets iconographiques.

Lors des expositions temporaires, des prêts ponctuels d'œuvres peuvent être faits par des musées.

Même ponctuelle, la présence d'une collection implique des contraintes en terme de surveillance (vidéo, gardien...) et de conditions de conservation (contraintes climatiques, hygrométrie, ...). Il sera alors demandé au concepteur d'intégrer ces contraintes pour la conservation et préservation des éventuelles œuvres présentées.

Quels supports interprétatifs ?

Les supports interprétatifs donnent sens à un discours et ne sont pas à considérer dans une fonction esthétique. Ils apportent une explication, un sens à la présence de « l'objet » ville, et sont les appuis et la matérialisation du discours développé par le projet autour de la ville.

Au-delà des panneaux d'interprétation porteurs de textes et d'illustrations, différents supports sont possibles pour un espace d'interprétation Septentrion : cartes, plan-relief/maquettes, bornes interactives, projections vidéo, ... On veillera au caractère évolutif de ces différents supports qui devront permettre l'évolution du discours et son adaptation, qu'il s'agisse du discours dont ils sont porteurs ou du support lui-même.

*Voir à ce propos le **Pavillon de l'Arsenal à Paris**, qui a préservé l'évolutivité des contenus présentés grâce à l'utilisation de la vidéo, ce qui permet d'assurer une réactivité de l'interprétation aux projets urbains en cours.*

Il faut également prévoir un entretien et une maintenance facilités, qui peuvent être réalisés par les services de la ville, ainsi qu'une mise en fonctionnement quotidienne qui ne nécessite pas de compétences particulières. Enfin, un contrat de maintenance doit être prévu avec un prestataire technique extérieur.

L'artefact

> Reproduction d'objet, il permet de présenter des objets supports de l'interprétation sans les posséder, ce qui évite la question de la conservation et de la protection liée à des objets originaux.

> L'utilisation d'artefact permet également d'éviter la question du dépôt d'un musée vers un espace d'interprétation, toujours sujet à difficulté.

> Très souvent utilisé en l'absence presque totale de collection, il permet de cadrer différemment l'objet et jouer sur les échelles.

Les plans-reliefs

> Créés par les ingénieurs pour représenter les ouvrages de fortifications au XVIII^e siècle, ces plans-reliefs sont aujourd'hui rassemblés pour la plupart des villes Septentrion au musée des Beaux-Arts de Lille ou aux Invalides à Paris. Les copies de ces plans-reliefs mises dans leur ville permettent d'avoir une vision historique à un moment donné de la ville fortifiée.

> Support intéressant pour l'explication de la ville historique, des projections sont possibles sur le plan, ainsi qu'un jeu de lumière pour montrer les évolutions de la ville et les projets de développement urbain.

> Volume important, il est souvent difficile de le déplacer dans sa taille d'origine, et les coûts de copie à l'identique sont élevés. Par contre il est possible de prévoir une reproduction à une échelle plus adaptée au projet d'interprétation, ou de le filmer, ce qui permet notamment certains zooms spécifiques.

La maquette

> Elle donne à voir des phénomènes physiques par exemple et est facilement adaptable en fonction des thématiques choisies (eau, techniques de construction par exemple).

> Elle peut également traiter à différentes échelles le paysage, l'architecture du territoire.

> Elle incite à une manipulation simple et didactique.

La borne vidéo interactive

> Elle permet l'appropriation des connaissances proposées par la participation du visiteur ; elle lui permet de choisir les informations souhaitées.

> Attention à l'**entretien nécessaire** de ce matériel, encore plus élevé dans le cas de bornes extérieures.

La reproduction iconographique

> L'original peut être une photographie, un tableau, une esquisse d'ingénieur, ...

> Elle illustre la ville à ses différentes époques, sous différents angles.

> Elle peut être présentée sous forme de grands livres, affichée ou intégrée aux différents supports (panneaux, vidéo).

La vidéo

> Film documentaire, elle anime l'interprétation en montrant une ville en évolution et vivante.

> Elle représente une pause intéressante dans le parcours du visiteur, et peut être regardée de façon individuelle ou collective.

> Elle peut être réalisée tout ou en partie en commun avec le réseau Septentrion.

> Il est possible d'intégrer des témoignages des habitants, des élus ou des acteurs de la ville.

> Un professionnel de l'audiovisuel doit réaliser la vidéo (les entretiens de témoignage des habitants peuvent être réalisés par un journaliste par exemple).

La mise en lumière

> La mise en lumière d'un circuit de visite ou un parcours d'interprétation constitue une action d'interprétation permettant de considérer la ville sous un angle différent.

> Il s'agit d'une mise en lumière statique ou scénographiée impliquant un important travail d'interprétation (voir par exemple la mise en lumière du Mont St Michel en France).

*Voir à ce propos l'espace muséographique du **Pont du Gard**, en France, pour la diversité des supports d'interprétation utilisés, ainsi que la pluralité des thématiques traitées.*

Quels outils de médiation ?

Les outils de médiation sont des outils d'aide à la visite mobiles et individuels. Ils permettent d'apporter des compléments à la visite, en approfondissant certaines thématiques. Ils peuvent permettre de pallier jusqu'à un certain point le manque de personnel (guides, animateurs), sachant que celui-ci reste le meilleur outil de médiation (*voir à ce sujet p.42*).

Divers supports peuvent être choisis, tels :

Le dépliant

> Support papier, le dépliant ou la brochure représente le premier outil de médiation, voire d'interprétation en cas de circuit de visite. Pour un parcours d'interprétation, il vaut toujours mieux un bon dépliant que plusieurs panneaux mal conçus, peu résistants, et qu'il faudra dans tous les cas renouveler après 5 à 8 ans d'existence.

> Il doit être conçu de façon claire, didactique, comme complément à la visite.

- > Il peut être adapté aux différents types de publics et être édité en plusieurs langues.
- > Il doit être réalisé dans un papier résistant, en couleur, et respecter la charte graphique de la ville et du réseau Septentrion.
- > Il doit permettre une mise à jour régulière, et c'est pourquoi on ne réalisera pas d'impression en trop grande quantité.

L'audio guide

- > Support assurant l'**autonomie** des visiteurs (pas de présence de guide nécessaire)
- > Il peut être multilingue.
- > Il peut également servir de guide dans le cas d'un circuit de visite ou d'un parcours d'interprétation. Il sera alors à récupérer à l'Office de tourisme ou à l'accueil d'une structure culturelle publique en échange d'une caution.
- > Les explications ne doivent pas être trop longues et doivent être pensées en complément des panneaux et cartels présents dans l'exposition ou sur le parcours.
- > La technologie doit être fiable et facilement utilisable pour tous les publics.
- > L'utilisation de ce type de support évolue très vite, et permet aujourd'hui de restituer des sons et des images.
- > Loué ou acheté par la collectivité (dépend du seuil d'utilisateurs), il existe également la possibilité d'envisager un groupement d'équipements de la ville ou des villes Septentrion pour l'achat et la maintenance.
- > Attention à l'**entretien nécessaire** de ce matériel.

*Voir à ce propos l'audio guide mis en place pour la ville de **Montivilliers** (abbaye et ville), avec une version adulte et une version enfant.*

Comment faire fonctionner un projet d'interprétation ?

Comment faire vivre le projet d'interprétation ?

Quelle animation autour d'un projet d'interprétation ?

Pour un circuit de visite ou un parcours d'interprétation :

- > **visites commentées** en groupe, avec des visites en langues étrangères en période de vacances ;
- > visites **nocturnes** ;
- > visites à destination des **scolaires** en lien avec l'enseignant.

Pour un espace d'interprétation (espace partagé ou centre d'interprétation), le projet d'interprétation est un outil au service de la politique culturelle et touristique du territoire. Y assurer une animation régulière et de qualité est essentiel.

Plusieurs types d'animations peuvent être mis en place :

- > support de **visites guidées** thématiques dans la ville ou le territoire, avec des possibilités de visites en langues étrangères ;
- > **expositions temporaires**, qui peuvent être réalisées en partenariat avec d'autres villes du réseau Septentrion ;
- > **colloques**, journées scientifiques avec des experts, faisant également intervenir différents partenaires du réseau ;
- > **conférences** du soir avec intervention ponctuelle d'experts extérieurs associés selon les thématiques ;
- > **débats** citoyens et réunions de concertation autour des projets de développement urbain.

*Voir à ce propos les diverses actions culturelles et animations réalisées par l'Atelier du patrimoine de **Saintes** : Noctambulations (visites guidées en soirée avec intervention artistique), cycle de conférences d'initiation à l'histoire de l'art et de l'architecture pour les habitants, participation à l'opération nationale « Vivre les Villes » de sensibilisation de l'architecture contemporaine, ...*

L'animation du projet d'interprétation doit également inclure des actions en direction des **publics handicapés**, notamment par des visites accompagnées spécifiques, comme des visites traduites en langage des signes, des visites privilégiant le toucher, etc.

Sur quelles personnes fonder l'animation d'un projet d'interprétation ?

Pour un circuit de visite ou un parcours d'interprétation, les visites guidées peuvent être assurées par des guides qualifiés.

Pour un espace partagé ou un centre d'interprétation, il est nécessaire de faire intervenir un médiateur du patrimoine professionnel. Ses compétences et ses fonctions s'apparentent à celles des animateurs de l'architecture et du patrimoine du réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire en France. Ayant reçu une formation spécifique, il peut réaliser différents types d'animations autour du patrimoine, notamment avec les jeunes publics.

Qu'est-ce qu'un animateur de l'architecture et du patrimoine ?

Professionnel de la médiation, l'animateur du patrimoine est chargé de développer une politique de valorisation du patrimoine architectural et historique local. Il a reçu une formation supérieure en histoire, histoire de l'art ou architecture.

Aidé de guides-conférenciers, il réalise des visites guidées, des ateliers d'animation pour les enfants, différentes actions pour les habitants. Il est le chef de projet pour la mise en place du projet d'interprétation sur son territoire.

En France, l'animateur de l'architecture et du patrimoine est le nom du médiateur du réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Lorsqu'il n'y a pas de médiateur du patrimoine professionnel présent dans la ville, des animations peuvent être prises en charge par :

- > les médiateurs du musée de la ville s'il en existe ;
- > de manière ponctuelle, des professionnels extérieurs vacataires (médiateurs professionnels, étudiants en histoire, architecture, urbanisme ayant reçu une formation spécifique, ...)
- > le responsable des archives ou un membre de son équipe ;
- > le bibliothécaire ou un membre de son équipe ;
- > ou encore directement en lien avec les enseignants (histoire, géographie, urbaniste, sciences naturelles, ...). L'intervention d'enseignants nécessite un fort travail de sensibilisation et d'implication de la part de la ville pour encourager les initiatives et leur appropriation du projet d'interprétation ;
- > de manière très ponctuelle et selon une commande définie au préalable, les associations d'histoire locale, d'environnement...

Selon les projets, l'équipe minimum ne sera pas la même :

- > pour un parcours d'interprétation ou un circuit de visite, un guide conférencier vacataire. Plusieurs partenaires du réseau peuvent s'associer pour disposer d'un même guide professionnel qui réalisera des animations dans les différentes villes. De même, des visites guidées peuvent être réalisées par des bénévoles formés par un guide professionnel ou le réseau Septentrion ;
- > pour un espace partagé, au minimum un professionnel qui pourra travailler à mi-temps dans l'espace d'interprétation et travailler au sein de l'équipement d'accueil, ce qui assurera une réelle circulation entre les différents espaces ;
- > pour un centre d'interprétation, une équipe spécifique est nécessaire.

Quelle sensibilisation pour le jeune public ?

Pourquoi sensibiliser le jeune public ?

Le public jeune doit représenter une priorité pour les actions d'interprétation Septentrion :

- > pour développer ses connaissances concernant son environnement quotidien (d'un point de vue patrimonial et évolutif) ;
- > pour encourager une réflexion prospective et citoyenne sur le développement de cet environnement.

C'est pourquoi il est nécessaire de réaliser un projet d'animation spécifiquement adapté aux jeunes publics afin de leur rendre l'information présentée dans le projet d'interprétation accessible, et de permettre l'appropriation des thématiques développées. Parmi les actions envers les jeunes publics, il est nécessaire de distinguer le projet développé en partenariat avec l'enseignant dans le temps scolaire, de l'activité menée en dehors du temps scolaire en partenariat avec des structures d'accueil (MJC, centre aéré, centre social, ...). Des jeunes publics inscrits

individuellement par les parents peuvent participer à ces animations hors temps scolaire.

Les objectifs du projet d'interprétation envers les jeunes publics devront être précisés :

- > quels publics jeunes toucher en priorité,
- > quelle sensibilisation, quelles connaissances transmettre,
- > quel mode de participation et de réflexion,
- > quelles activités mises en place.

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Le projet pédagogique est défini conjointement par l'enseignant (apport pédagogique) et le médiateur du patrimoine (apport scientifique en histoire, histoire de l'art, architecture). Il peut s'appuyer sur des séances de pratique, à l'instar des projets développés par différents réseaux et dispositifs d'animation pédagogique (en France, ateliers mis en œuvre par le CAUE, le réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire, le dispositif Education nationale – Culture avec les classes patrimoine et classes A Projet Artistique et Culturel, Art et Culture...).

Quels outils pour mettre en œuvre le projet pédagogique ?

Les différentes actions pédagogiques doivent être préparées en amont avec l'enseignant, avec éventuellement une intervention préparatoire à la visite en classe par le guide ou le médiateur qui assurera l'accueil des jeunes.

Qu'est-ce qu'un livret pédagogique ?

Il est composé de plusieurs éléments :

- > le **livret de l'enseignant (ou dossier pédagogique)** qui explique la thématique et les différents éléments possibles à développer selon son programme.

Il permet à l'enseignant de préparer la visite du projet d'interprétation. On peut y insérer des textes d'introduction à la thématique abordée, des photographies, reproductions, des références bibliographiques, des photos ;

- > le **livret de l'élève** qui lui propose une visite sous forme de jeux, rébus, recherches, qui peut également se prolonger au-delà de la visite. Ce livret doit être d'utilisation pratique, de format réduit, ludique, agréable, interactif. Il doit permettre l'appropriation de connaissances précises et une visite thématique de l'exposition.

Ce livret de l'élève doit pouvoir être mis à la disposition des groupes de jeunes même hors temps scolaires.

Différents livrets doivent être réalisés selon l'âge et les pré-requis des élèves.

Le livret pédagogique doit permettre à l'enfant d'être autonome dans sa visite.

Qu'est-ce qu'un atelier pédagogique ?

Animé par un professionnel, il permet la découverte et l'appropriation des savoirs par la réalisation d'ateliers pratiques thématiques relatifs au patrimoine et au développement urbain.

Réalisé habituellement au sein de l'espace d'interprétation, il peut également être délocalisé dans un établissement scolaire, en prenant soin de rassembler le matériel nécessaire.

Exemples de composantes d'un atelier pédagogique : prise de vues sur la ville, réalisation de maquettes de la ville future, etc. Ces exercices ne constituent pas un atelier à part entière mais sont le support d'un atelier qui va mêler plusieurs types d'exercices pour assurer une découverte par différents moyens.

A titre d'exemple, on retrouve souvent un découpage entre différents moments :

- > Partie "scientifique" : les participants reçoivent l'information théorique.
- > Partie "pédagogique" : les participants réalisent une activité (reconstitution, bricolage, ...) sur le thème.
- > Partie "ludique" : mise en œuvre des acquis de manière amusante.

*Voir à ce propos les activités pédagogiques proposées par les animateurs du patrimoine de **Saint-Omer** et **Cambrai** à destination des jeunes publics.*

Quel mode de fonctionnement ?

Payant ou gratuit ?

La gratuité, évidente pour un parcours d'interprétation, est le mode de fonctionnement classique pour un espace d'interprétation, car elle permet une accessibilité à tous les publics et incite à découvrir l'espace d'interprétation. C'est pourquoi la gratuité d'un projet d'interprétation Septentrion est fortement recommandée.

De plus, la mise en place d'une billetterie peut s'avérer plus onéreuse que les rentrées financières générées par un mode de gestion payant : personnel à l'entrée obligatoire, charges lorsqu'on dépasse un certain seuil de recettes.

Notons qu'il existe également la possibilité d'établir une distinction tarifaire : gratuité pour les habitants et entrée payante pour les visiteurs extérieurs (la législation actuelle française n'est pas claire sur cette question de discrimination selon le lieu de résidence du visiteur, et des décisions communautaires sont attendues sur ce point particulier).

Cependant, dans la mesure du possible, un billet doit être édité même en cas de gratuité, afin de connaître la fréquentation du projet d'interprétation et d'ajuster les horaires d'ouverture minimum nécessaires.

Quels horaires d'ouverture ?

Il ne s'agit pas tant d'assurer une ouverture la plus large possible que de déterminer les horaires d'ouverture selon les publics prioritaires :

- les week-ends pour les publics adultes et en famille ainsi que les touristes (visiteurs régionaux, transfrontaliers et nationaux) ;
- la semaine pour les scolaires.

Ces horaires peuvent varier selon la saison (haute ou basse saison touristique, vacances scolaires,...), ainsi que les animations qui les accompagnent, pour ainsi s'adapter aux différents publics.

L'ouverture du projet d'interprétation est facilitée pour un espace partagé grâce à la mutualisation du personnel d'accueil, un travail de coordination devant être mené en ce qui concerne les horaires d'ouverture.

Quel mode de gestion ?

De manière générale, les projets d'interprétation et plus spécifiquement les espaces d'interprétation peuvent être soit en gestion directe (à la municipalité concernée), soit en gestion déléguée (à un établissement culturel public, à une association, etc.).

Pour les partenaires France

<i>Mode de gestion</i>	<i>Pourquoi</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Inconvénients</i>
Régie directe	S'impose quand les ressources propres d'exploitation sont limitées	Organisation et fonctionnement de l'équipement intégrés à la collectivité. Pas de budget propre.	On reste sous le régime des marchés publics Problème du manque de visibilité sur les résultats et les financements de l'activité, notamment en cas de subventions
Régie autonome	Quand vocation commerciale.	Pas de personnalité juridique propre mais autonomie financière. Organes de direction distincts de la collectivité.	

Régie personnalisée	Pour l'individualisation de la gestion d'un service public.	Personne morale et autonomie financière Conseil d'administration propre.	
Gestion déléguée : Délégation de Service Public (DSP)	Pas de soumission au marché public Pour un délégataire public ou privé	Contrat passé entre la collectivité et le délégataire. Plusieurs types de contrat : concession, affermage, régie intéressée	Pas de prise directe de la collectivité sur l'équipement. Insécurité du financement de l'association.

Quel statut en cas de délégation ?

Pour les partenaires France

<i>Statut</i>	<i>Pourquoi</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Inconvénients</i>
EPCC/Etablissement culturel public	Permet d'associer plusieurs collectivités à la gestion de l'équipement. Etat pas obligatoirement présent		
Association	Principal délégataire privé du secteur culturel (dans le cadre d'une DSP)	Souplesse de l'organisation et du mode de fonctionnement. Convention à établir entre la collectivité et l'association, notamment pour assurer l'action de celle-ci sur le moyen et long terme	Pas de prise directe de la collectivité sur l'équipement (risque d'une gestion de fait). Difficulté du positionnement face au service public. Insécurité du financement de l'association.

Quel personnel pour la maintenance technique ?

Plusieurs types d'intervention sont nécessaires pour assurer une durée de vie optimale d'un projet d'interprétation : nettoyage régulier, entretien quotidien du matériel (changement d'ampoules, etc.), entretien de prévention. Quelle que soit la mise en œuvre retenue en ce qui concerne le personnel technique, on veillera à pouvoir réparer rapidement des outils d'interprétation en panne.

- > parcours d'interprétation : un entretien très régulier est nécessaire, il peut être réalisé par les services techniques de la ville.
- > espace partagé : l'entretien et le nettoyage peuvent également être assurés par les services de la ville.
- > centre d'interprétation : l'entretien courant et le nettoyage peuvent être assurés par les services de la ville ou externalisés à un prestataire privé.

Y a-t-il nécessité de surveiller un projet d'interprétation ?

La surveillance d'un projet d'interprétation dépend de sa nature. Dans tous les cas, la scénographie peut permettre d'assurer en partie la sécurité de l'exposition contre les dégradations (vitrines, barrière de mise à distance du public, alarmes ponctuelles, ...).

- > parcours d'interprétation : il ne nécessite pas de surveillance particulière
- > espace partagé : l'espace d'interprétation doit bénéficier d'une ouverture optimisée et régulière, ainsi que d'une surveillance commune.
- > centre d'interprétation : il est nécessaire de disposer a minima d'un agent de surveillance, dont la présence est également dissuasive contre les détériorations de l'exposition ; une surveillance par caméra peut également être mise en place.

Zoom sur les budgets d'investissement et de fonctionnement

Ce zoom concerne spécifiquement les espaces d'interprétation (espace partagé et centre d'interprétation)

Comment les évaluer ?

Il est nécessaire pour tout espace d'interprétation de réaliser une étude de faisabilité approfondie pour assurer que le projet est à l'échelle des moyens financiers et humains de la ville, et assurer ainsi la pérennité du projet.

- **investissement** : il dépend essentiellement du lieu choisi pour l'implantation du projet d'interprétation (espace partagé ou espace propre, restauration du bâtiment ou pas, travaux d'accessibilité, de mise en sécurité) ;
- **fonctionnement** : il s'agit de prévoir l'ensemble des dépenses régulières que devra assurer la collectivité porteuse de l'espace d'interprétation.

Dépenses de fonctionnement types :

- > personnel : accueil, animation, entretien
- > animations
- > entretien et nettoyage
- > fluides (eau, électricité)
- > maintenance (informatique, vidéo...)

Comment diminuer les coûts de fonctionnement ?

Le choix de réaliser un projet d'interprétation au sein d'un espace partagé assure une mutualisation importante de coûts de fonctionnement de l'espace d'interprétation.

La mise en place de partenariats avec d'autres institutions culturelles permet de bénéficier d'une synergie de moyens pour l'accueil, la surveillance et l'animation notamment.

Voir le chapitre « Quels partenariats, quelles relations avec l'environnement culturel et économique ? »

Zoom sur les Associations locales : comment s'appuyer sur les associations ?

Les associations locales sont des relais précieux pour :

- > la **connaissance** historique, environnementale et architecturale du territoire ;
- > l'animation et l'ouverture d'un espace d'interprétation ;
- > l'organisation de **visites exceptionnelles**, d'événements ou conférences.

Qu'attendre des associations ?

> **pour la réalisation du projet d'interprétation**, le recours au bénévolat permet de s'appuyer sur les connaissances existantes, de bénéficier de la connaissance approfondie de personnes ressources concernant certains aspects du développement et de l'histoire du territoire. Ceci permet également d'associer des acteurs de la vie civile à la réalisation du projet d'interprétation.

> **pour le fonctionnement du projet d'interprétation**, le bénévolat permet d'assurer des horaires d'ouverture plus importants, et de réaliser ainsi des économies de fonctionnement tout en assurant une accessibilité plus importante à l'espace d'interprétation, notamment pour les villes disposant d'un budget culturel moindre.

Le réseau Septentrion peut par exemple organiser des sessions de formation des bénévoles à l'accueil du public.

Des bénévoles peuvent également, de façon très ponctuelle, assurer l'accompagnement d'événements.

Que ne doit-on pas attendre des associations ?

> **lors de la conception du projet d'interprétation** : il ne faut pas que les associations se substituent au nécessaire recours à des professionnels (réalisation du projet d'interprétation et son animation). Il ne faut pas leur confier l'écriture de panneaux d'interprétation par exemple ;

> **pour l'animation du projet d'interprétation** : il ne faut pas attendre des associations une animation régulière ou un appui constant dans l'ouverture de l'espace d'interprétation, car les moyens de ces associations sont souvent fragiles, reposant sur quelques personnalités dont la disponibilité peut être irrégulière dans le temps. Assurer l'ouverture d'un espace d'interprétation uniquement grâce à des bénévoles, outre la question de la compétence non garantie, c'est menacer une ouverture régulière, et par conséquent menacer l'existence même de l'espace d'interprétation.

Attention également au risque que les associations ne s'approprient de façon quasi exclusive un projet territorial.

Quels partenariats, quelles relations avec l'environnement culturel et économique ?

Comment faire venir le public jusqu'au projet d'interprétation ?

La communication doit être prise en charge par le service communication de la ville, l'office de tourisme, afin de s'intégrer aux chartes graphiques de la ville.

L'ensemble de la communication doit permettre au public d'apprendre l'existence d'un espace d'interprétation et de s'y rendre. Cette communication utilise plusieurs média, par exemple :

- > signalétique urbaine (panneaux, marquage au sol,...) ;
- > affiches chez les commerçants et restaurateurs locaux ;
- > brochures de présentation à l'office de tourisme et dans tous les équipements culturels et touristiques de la ville (notamment musée, bibliothèque, ...) ;
- > tout moyen de communication de la ville vers ses habitants.

Quand le projet d'interprétation n'est pas situé dans un espace central de la ville, ou quand le lieu choisi est peu attendu pour accueillir un espace d'interprétation (par exemple un ancien hôtel de ville), il s'avère encore plus nécessaire de travailler à assurer la visibilité du projet d'interprétation que si celui-ci se trouve dans un lieu plus « naturel » et attendu.

Quels partenariats établir pour l'animation du projet d'interprétation ?

L'espace d'interprétation doit être un **lieu ouvert** aux partenariats avec les autres institutions, et ce encore davantage lorsque les moyens propres au projet d'interprétation sont limités.

C'est un potentiel **lieu de rencontre et de travail** entre plusieurs services de la ville (service culture, urbanisme, bibliothèque, archives, musée,...). Dans ce cas, la formalisation de cette collaboration (de type convention) entre les différents services ou entités de la ville peut être nécessaire.

Le fonctionnement du projet d'interprétation peut en partie reposer sur d'autres services de la ville.

Ainsi la **surveillance** peut être assurée par des agents municipaux du musée ou de l'office de tourisme si le projet d'interprétation est situé dans les mêmes locaux.

L'**animation** peut également être prise en charge par les animateurs du musée, des guides conférenciers de la ville. L'animation d'ateliers peut en partie être mise en œuvre par les enseignants eux-mêmes, sous réserve de la réalisation d'un guide méthodologique leur permettant de travailler en autonomie

Quel travail en partenariat possible ?

La dynamique du projet d'interprétation peut ouvrir vers des dispositifs existants entre les institutions culturelles et éducatives, telle Education et Culture en France.

Des partenariats peuvent être établis avec différentes entités de la ville, pour mener plusieurs types d'actions. En cas d'espace partagé, un partenariat spécifique sera bien sûr élaboré avec l'équipement d'accueil, dans la mesure où celui-ci a une vocation culturelle ou touristique.

> le service urbanisme de la ville

. Exposition permanente

Le service urbanisme ou l'agence d'urbanisme de la ville peut être associé à la rédaction des textes concernant l'évolution urbaine de la ville, notamment pour la présentation des grands projets du territoire.

. Animations

Le responsable chargé de l'animation du projet d'interprétation peut s'associer au service urbanisme pour co-produire des expositions temporaires, notamment sur le thème de l'évolution actuelle de la ville. Il peut également être amené à animer la concertation autour de la présentation de projets urbains.

> les archives municipales

. Coproduction d'expositions temporaires en fonction des ressources disponibles.
Les archives municipales peuvent ainsi présenter une partie de leur fonds, d'autant qu'elles-mêmes ne disposent pas toujours d'espace de valorisation culturelle propre.

> la médiathèque

La médiathèque peut être un partenaire régulier du projet d'interprétation :
. activités pédagogiques animées avec le bibliothécaire et son équipe ;
. centre de documentation ressource : constitution d'un fonds thématique en lien avec le projet d'interprétation.

> le musée

. Collections
Certains musées présentent aujourd'hui des pièces qui prendraient un sens particulier dans l'espace d'interprétation (plan-relief ou copie de plan-relief, tableaux ou gravures de vue de ville, manuscrits ...).
L'espace d'interprétation peut en récupérer en dépôt longue durée, ce qui nécessite une convention spécifique avec le musée et dépend du statut des collections. Plus simplement, l'espace d'interprétation peut présenter des copies d'objets de collection (artefacts, reproductions).
. Animations
Des animations peuvent être prévues en coordination avec celles proposées par le musée, afin de permettre au public de bénéficier de ressources culturelles et historiques complémentaires.

> les établissements scolaires

Un travail particulier de sensibilisation des responsables des établissements scolaires peut être mené afin d'inciter les enseignants à prendre appui sur le projet d'interprétation pour illustrer et animer le programme scolaire, à la fois pour les questions historiques, environnementales et citoyennes.
La préparation d'ateliers pédagogiques et de visites spécifiques à destination des scolaires doit être réalisée en coordination avec l'enseignant, notamment afin d'adapter les thématiques abordées au programme de la classe. Une préparation à la visite peut être réalisée par le professeur en classe, ainsi qu'un suivi.

> l'office de tourisme

L'office de tourisme peut inclure la visite de l'espace d'interprétation lors de ses visites guidées. L'espace d'interprétation peut devenir le point de départ des visites guidées ou une partie dans le cas d'un parcours d'interprétation.
Il est également le promoteur essentiel des circuits de visite et des parcours d'interprétation.

Quel environnement économique ?

Pour accueillir un public touristique, il est nécessaire de prévoir :

- un espace de stationnement à proximité ;
- une bonne accessibilité par les transports publics ;
- des lieux de restauration de bonne qualité ;
- éventuellement des possibilités d'hébergement.

La fréquentation du projet d'interprétation par un public touristique peut induire des retombées économiques locales, notamment pour les restaurateurs et les hôteliers si l'offre présente est de qualité.

Par ailleurs, en tant qu'outil de découverte de la ville et de son environnement, le projet d'interprétation permet d'inciter un public touristique à renouveler son séjour.

Comment intégrer l'idée de Septentrion au sein d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (réseau VPAH) ?

Cette question se pose spécifiquement pour les partenaires français Septentrion dont certains appartiennent au réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Il n'y a pas de distinction spécifique à faire, dans le cadre du réseau Villes et Pays d'Art et d'Histoire, les thématiques Septentrion seront intégrées à la réflexion du projet d'interprétation, et pas spécifiquement séparées.

La référence explicite au réseau Septentrion doit être intégrée, notamment à travers les outils Septentrion qui pourraient être mis en place pour présenter le réseau Septentrion.

Ressources documentaires

Guides de gestion de projets de valorisation du patrimoine

« Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine – Mode d'emploi », Ministère de la Culture, Direction de l'architecture et du patrimoine, 2004

Disponible en ligne sur le site du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

http://www.vpah.culture.fr/vpah/publi/ciap_guide.pdf

Guide de valorisation du patrimoine rural, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2001

Guide méthodologique *Sentinelles des Alpes*

Débats autour de l'interprétation

« Questions méthodologiques autour de la conception des centres d'interprétation », entretien avec Martine Thomas-Bourgneuf par Noémie Drouguet, *La lettre de l'OCIM*, n°98, mars-avril 2005

« Au service du projet éducatif de l'exposition : l'interprétation », Daniel Jacobi et Anik Meunier, *La lettre de l'OCIM*, n°61, 1999

Circuit d'interprétation, power point réalisé par le CAUE lors du Big Meeting de Maastricht

Ressources pour les éléments spécifiques du projet

Charte d'accueil des personnes handicapées dans les équipements culturels publié par le Ministère de la Culture en France

Accessible en ligne sur le site du ministère de la Culture

<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/handicap/charte.htm>

ICOM – Conseil International des Musées

<http://icom.museum/francais.html>

Pour la définition d'un Projet Scientifique et Culturel, voir la méthodologie proposée par la Direction des Musées de France pour les musées en France.

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dmf/museofiches/METHODOLa.pdf>

Marchés publics

Pour les partenaires France : loi relative à la Maîtrise d'Ouvrage Publique (loi MOP)

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/Ajour?nor=&num=85-704&ind=1&laPage=1&demande=ajour>

Projets d'interprétation cités

- Cambrai

Service animation du Patrimoine
Maison Falleur
39, rue Saint-Georges
59400 CAMBRAI
+33(0)3 27 82 93 85

- Figeac

Voir le dossier de presse « Chantiers du quotidien », disponible en ligne
<http://www.ville-figeac.fr/patrimoine/dossier%20de%20presse.pdf>

Service animation du patrimoine
Palais Balène
7, rue Balène
Tél. : + 33 (0)5 65 50 31 09

- Luxembourg

Parcours Vauban
http://www.culture-routes.lu/php/fo_index.php?lng=fr&dest=bd_pa_det&id=0000027

- Montauban

http://www.montauban.com/connection_patrimoine/index.html

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
ancien Collège des Jésuites
2, rue du Collège
82000 Montauban
tél : 05 63 66 04 49
fax 05 63 91 31 77

- Montivilliers

<http://www.ville-montivilliers.fr/>

Hôtel de ville
Service patrimoine
8, rue de Colomb
46100 FIGEAC
Tél. : + 33 (0)2 35 30 96 66

- Pavillon de l'Arsenal

<http://www.pavillon-arsenal.com>

- Pont du Gard

<http://www.pontdugard.fr/>

- Saint Omer

http://www.ville-saint-omer.fr/histoire_patrimoine/visite_dec.php#

Animation
du patrimoine
22 rue du Lycée
62500 Saint-Omer
Tél 03 21 88 89 23
Fax 03 21 88 55 74

- Saintes

<http://www.saintonge-patrimoine.com/>

Grille de mise en œuvre du projet

	OUI	NON
Avez-vous déterminé au préalable :		
les objectifs du projet d'interprétation ?		
les publics concernés ?		
le type d'interprétation ?		
les fonctions à assurer ?		
les espaces prévus ?		
Pour la gestion du projet, avez-vous défini...		
les acteurs impliqués dans la préparation du projet ?		
les expertises à associer ?		
les différentes étapes à suivre ?		
les délais de réalisation ?		
comment mobiliser les élus et partenaires ?		
En ce qui concerne les espaces du projet, avez-vous enquêté sur...		
le lieu définitif ?		
les financements nécessaires pour une éventuelle restauration d'un lieu patrimonial ?		
la capacité d'accueil ?		
les normes de sécurité et d'accessibilité ?		
les mesures nécessaires à l'accueil du public handicapé ?		
Pour la réalisation de l'interprétation en elle-même, avez-vous résolu les questions suivantes :		
qui travaille à rassembler le contenu interprétatif ?		
quels sont les membres du comité scientifique ?		
quelles thématiques seront développées ?		
quelles ressources seront utilisées ?		
qui rédige les textes de l'interprétation ?		
quels sont les supports interprétatifs ?		
quels sont les outils de médiation ?		
Pour faire vivre le projet d'interprétation, avez-vous réfléchi à ...		
quelles animations devraient être mises en place autour du projet d'interprétation ?		
quelles personnes seront chargées de l'animation ?		
quelles actions de sensibilisation devront être menées pour le jeune public ?		
En terme de fonctionnement du projet d'interprétation, avez-vous résolu les questions suivantes :		
l'accès au projet sera-t-il payant ou gratuit pour le public ?		
les horaires d'ouverture ?		
le mode de gestion ?		
le personnel pour la maintenance technique ?		
le personnel pour la surveillance ?		
le budget d'investissement ?		
le budget de fonctionnement ?		
les relations à nouer avec les associations locales ?		
Concernant l'environnement du projet, avez-vous élaboré une stratégie pour :		
la communication autour du projet ?		
le travail en partenariat pour l'animation du projet ?		
l'implication de l' environnement économique ?		

